SENATE SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

Proceedings of the Special Senate Committee on the

CHARITABLE SECTOR

Chair:
The Honourable TERRY M. MERCER

Monday, May 7, 2018

Issue No. 3

Fourth meeting:

Examine the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, nonprofit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

Délibérations du Comité sénatorial spécial sur le

SECTEUR DE LA BIENFAISANCE

Président :
L'honorable TERRY M. MERCER

Le lundi 7 mai 2018

Fascicule nº 3

Quatrième réunion :

Examiner l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et examiner l'impact du secteur volontaire au Canada

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

54036

SPECIAL SENATE COMMITTEE ON THE CHARITABLE SECTOR

The Honourable Terry M. Mercer, *Chair*

The Honourable Ratna Omidvar, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Black (*Ontario*)
* Day
(or Mercer)
Duffy
Frum
* Harder, P.C.
(or Bellemare),
(or Mitchell)
Martin
Raine
* Smith
(or Martin)
* Woo
(or Saint-Germain)

*Ex officio members

(Quorum 3)

COMITÉ SÉNATORIAL SPÉCIAL SUR LE SECTEUR DE LA BIENFAISANCE

Président : L'honorable Terry M. Mercer

Vice-présidente : L'honorable Ratna Omidvar

et

Les honorables sénateurs :

Black (*Ontario*)
* Day
(ou Mercer)
Duffy
Frum
* Harder, C.P.
(ou Bellemare),
(ou Mitchell)
Martin
Raine
* Smith
(ou Martin)
* Woo
(ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 3)

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, May 7, 2018
(5)

[*English*]

The Special Senate Committee on the Charitable Sector met this day at 6:35 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Terry M. Mercer, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Frum, Mercer, Omidvar and Raine (4).

In attendance: Havi Echenberg and Nicole Sweeny, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Ben Silverman, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, January 30, 2018, the committee continued its study on the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, nonprofit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Statistics Canada:

Catherine Van Rompaey, Director, National Economic Accounts Division;

Matthew MacDonald, Assistant Director, National Economic Accounts Division.

Imagine Canada:

Brian Emmett, Chief Economist for Canada's Charitable and Nonprofit Sector.

The chair made a statement.

Ms. Van Rompaey made a statement and, together with Mr. MacDonald, answered questions.

At 7:23 p.m., the committee suspended.

At 7:31 p.m., the committee resumed.

Mr. Emmett made a statement and answered questions.

At 8:20 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 7 mai 2018
(5)

[*Français*]

Le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance se réunit aujourd'hui, à 18 h 35, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Terry M. Mercer (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Frum, Mercer, Omidvar et Raine (4).

Également présents : Havi Echenberg et Nicole Sweeny, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Ben Silverman, agent de communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 30 janvier 2018, le comité poursuit son étude sur l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et pour examiner l'impact du secteur volontaire au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Statistique Canada :

Catherine Van Rompaey, directrice, Division des comptes économiques nationaux;

Matthew MacDonald, directeur adjoint, Division des comptes économiques nationaux.

Imagine Canada :

Brian Emmett, économiste en chef pour le secteur canadien des organismes de bienfaisance et sans but lucratif.

Le président fait une déclaration.

Mme Van Rompaey fait une déclaration et, avec M. MacDonald, répond aux questions.

À 19 h 23, la séance est suspendue.

À 19 h 31, la séance reprend.

M. Emmett fait une déclaration et répond aux questions.

À 20 h 20, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Kevin Pittman

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, May 7, 2018

The Special Senate Committee on the Charitable Sector met this day at 6:35 p.m. to examine the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, nonprofit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada.

Senator Terry M. Mercer (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to this meeting of the Special Senate Committee on the Charitable Sector.

I am Senator Terry Mercer from Nova Scotia and chair of the committee. I would like to start by asking my colleagues to introduce themselves, beginning with the deputy chair.

Senator Omidvar: Ratna Omidvar from Ontario.

Senator Raine: Nancy Greene Raine from B.C.

The Chair: Today the committee will continue its study to examine the impact of federal-provincial law and policies governing charity, non-profit organizations, foundations and other similar groups, and to examine the impact of the volunteer sector in Canada.

For this evening's meeting we will focus on the economic contribution of the sector.

On our first panel this evening we have witnesses from Statistic Canada, Catherine Van Rompaey, Director, National Economic Accounts Division, and Matthew MacDonald, Assistant Director, National Economic Accounts Division.

Thank you for accepting our invitation. Prior to the start of the meeting, one thing I learned was that they are both from Atlantic Canada, which makes me happy.

I would like to invite the witnesses to make their presentation, but I would also like to remind them, as per previous instructions they have been given, that presentations should not exceed 10 minutes in length. Following the presentation made by the witnesses a question and answer session will take place and each senator will be given five minutes to ask questions before the chair recognizes another senator. There will be as many rounds of questions as time will allow. Senators do not need to feel required to ask all their questions at once. During the questions and answers session, I would ask senators be succinct in their questions.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 7 mai 2018

Le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance se réunit aujourd'hui, à 18 h 35, pour examiner l'impact des lois et des politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et pour examiner l'impact du secteur volontaire au Canada.

Le sénateur Terry M. Mercer (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance.

Je suis le sénateur Terry Mercer, de la Nouvelle-Écosse, et je préside le comité. J'aimerais, pour commencer, demander à mes collègues de se présenter, en commençant par la vice-présidente.

La sénatrice Omidvar : Ratna Omidvar, de l'Ontario.

La sénatrice Raine : Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique

Le président : Le comité poursuit aujourd'hui son examen sur l'impact des lois et des politiques fédérales-provinciales sur les organismes de bienfaisance, les organismes sans but lucratif, les fondations et autres groupes semblables, et son examen sur l'impact du secteur volontaire au Canada.

La réunion de ce soir portera plus précisément sur la contribution économique du secteur.

Notre premier groupe de témoins de ce soir est composé de représentants de Statistique Canada, Catherine Van Rompaey et Matthew MacDonald, respectivement directrice et directeur adjoint de la Division des comptes économiques nationaux.

Merci d'avoir accepté notre invitation. Avant le début de la réunion, j'ai eu le plaisir d'apprendre qu'ils venaient tous les deux du Canada atlantique.

J'aimerais inviter les témoins à faire leur présentation, non sans leur rappeler que, conformément aux instructions qu'ils ont reçues précédemment, elle ne doit pas dépasser 10 minutes. L'exposé des témoins sera suivi d'une période de questions et réponses au cours de laquelle chaque sénateur disposera de cinq minutes pour poser des questions avant que le président ne donne la parole au suivant. Il y aura autant de tours de questions que le temps le permettra. Les sénateurs ne doivent pas se sentir obligés de poser toutes leurs questions en même temps. Je leur demanderais d'être brefs dans leurs questions.

Prior to us starting, I should indicate that there is a photographer in the room this evening representing Senate Communications, so don't feel intimidated. He is a friendly photographer.

On behalf of the committee I sincerely thank you and ask you to commence your presentation.

Catherine Van Rompaey, Director, National Economic Accounts Division, Statistics Canada: It's my pleasure to be here this evening to address this group regarding information on the size and scope of Canada's charitable and non-profit sector.

These statistics are housed within Statistics Canada's system of macroeconomic accounts. This is really an integrated suite of economic accounts based on international standards. From this set of accounts we get important indicators like the gross domestic product, labour productivity and national wealth.

I think all of you have received copies of the presentation, so perhaps I can take you through it, starting with the second slide. In terms of the non-profit sector's broad economic contribution in Canada, it accounts for roughly 7 per cent of Canada's gross domestic product.

You can look at this activity as being broken down into three distinct parts. The majority of the non-profit sector is concentrated in what we might think of as quasi-government organizations. We refer to them in the slide as government-based organizations. These are things like hospitals, universities, nursing and residential care facilities. That accounts for about two-thirds of the economic activity of the non-profit sector.

One might think of community-based organizations, but don't get hung up on those terms because they are not official terms. They are just a little more intuitive than the technical terms we have in macroeconomics. They represent about 22 per cent of that amount. These are things like child and youth services, social assistance organizations, and what a lot of people would think associate with the non-profit sector or with the charitable sector.

Then the remainder of the sector is composed of business-based organizations. You can think of these non-profit organizations as those that serve business: things like business associations and chambers of commerce. Even other organizations like condo associations and organizations supporting employees fall within that category.

Avant que nous ne commencions, je dois préciser qu'il y a un photographe dans la salle ce soir qui représente les Communications du Sénat, alors ne vous sentez pas intimidés. C'est un photographe amical.

Au nom du comité, je vous remercie sincèrement et je vous invite à commencer votre exposé.

Catherine Van Rompaey, directrice, Division des comptes économiques nationaux, Statistique Canada : C'est un plaisir pour moi d'être ici ce soir pour vous communiquer les données reflétant l'importance et la portée du secteur des organismes de bienfaisance et sans but lucratif du Canada.

Ces statistiques proviennent du système des comptes macroéconomiques de Statistique Canada. Il s'agit en fait d'un ensemble intégré de comptes économiques fondés sur des normes internationales. On tire de cet ensemble de comptes des indicateurs importants comme le produit intérieur brut, la productivité du travail et la richesse nationale.

Comme vous avez tous, je pense, reçu un exemplaire de la présentation, je voudrais la parcourir avec vous, en commençant, si vous le voulez bien, par la deuxième diapositive. Pour ce qui est de la contribution économique du secteur sans but lucratif au Canada, elle représente environ 7 p. 100 du produit intérieur brut du Canada.

On peut subdiviser le secteur en trois parties distinctes. La majorité du secteur sans but lucratif est composée de ce que nous pourrions considérer comme des organismes quasi gouvernementaux. Ce qu'on appelle dans la diapositive, les organisations gouvernementales. En font partie notamment les hôpitaux, les universités, les centres de soins infirmiers et les établissements de soins pour bénéficiaires internes. Elles représentent environ les deux tiers de l'activité économique du secteur sans but lucratif.

Viennent ensuite les organismes communautaires, mais ne faites pas une fixation sur ces termes parce qu'ils ne sont pas officiels. Ils sont juste un peu plus intuitifs que les termes techniques dont on se sert en macroéconomie. Ils représentent environ 22 p. 100 de ce montant. Ils englobent les services à l'enfance et à la jeunesse, les organismes d'aide sociale et tout ce qu'on associe en général au secteur sans but lucratif ou caritatif.

Enfin, le reste du secteur est composé d'organisations d'affaires. On peut les décrire comme des organisations sans but lucratif au service de l'entreprise. On pensera, par exemple, aux associations commerciales et aux chambres de commerce, mais d'autres organisations, comme les associations de copropriétaires et les organisations de soutien aux employés, entrent également dans cette catégorie.

On this last group, I guess I will talk to you a bit about the measurement. We don't have a lot of statistics in our current suite of statistics that cover them. The business-based organizations are not right now well represented in the suite of statistics that we produce. I will take you through the statistics that we currently have available. I'll come back to this point at the end of the presentation.

If you go to slide 3, we will talk briefly about the first segment, which is really the government-based organizations. As I mentioned before, they are represented by hospitals, residential care facilities, universities and colleges. They really dominate the economic landscape when it comes to the overall economic value in the non-profit sector. If you look at the chart on the right, it really shows employment in that piece of the sector. Employment in that piece of the sector is about 1.4 million jobs, which represents 7.3 per cent of total employment in Canada. Over half of that, 55 per cent, is in hospitals and just over 20 per cent in universities. For the health piece of that sector, they actually get the large majority of their funding, over 80 per cent, from provincial government transfers. Sales of goods and services are also an important source of funding that follows at 13 per cent. These ratios have been fairly stable over the 2000s. For universities and colleges, you see both transfers from provincial governments and the sale of goods and services, which really represents tuition fees for universities, are important sources of funding at around 40 per cent.

On slide 4, if we look more at the community-based organizations, we see that they have much more diverse sources of funding. I will focus the remainder of my presentation on these organizations. Then I'll come back to broader measurement issues at the end. A large portion of their funding, amounting to about $17 billion, comes from donations or transfers from individuals. This line actually also includes membership fees. Corporations provide about $3 billion in funding and a substantial amount comes from governments, about $19 billion, with the majority of that, about $12.7 billion coming from provincial governemnts. If you look at the little breakout there, it gives you the breakout of the 40 per cent of the amount coming from governments.

We don't show sales of goods and services in this chart. This is a little peculiarity of measurement in macroeconomic statistics. They are not shown statistically. If we did show them, they are a large amount for this group of non-profit organizations. They actually amounted to $18 billion in 2017. If we were to calculate that as a percentage, over a quarter of their funding comes from this source. It has actually been growing fairly steadily in recent years, both in terms of value and in terms of proportion.

À propos de ce dernier groupe, je vous dirai quelques mots des outils de mesure. Dans notre série actuelle de statistiques, les données les concernant font largement défaut. Les organisations d'affaires ne sont pas bien représentées dans la série de statistiques que l'on produit à l'heure actuelle. Je vais vous présenter les statistiques dont on dispose actuellement. J'y reviendrai à la fin de mon exposé.

Passons maintenant à la diapositive 3, pour parler brièvement du premier segment, celui donc des organisations gouvernementales. Comme je l'ai déjà mentionné, elles comprennent notamment les hôpitaux, les établissements de soins pour bénéficiaires internes, les universités et les collèges. Elles dominent vraiment le paysage économique lorsqu'il s'agit de la valeur économique globale du secteur sans but lucratif. Comme on peut le voir dans le tableau de droite, ce secteur est un gros pourvoyeur d'emplois. Environ 1,4 million d'emplois, ce qui représente 7,3 p. 100 de l'emploi total au Canada. Plus de la moitié du total, soit 55 p. 100, se trouve dans les hôpitaux et un peu plus de 20 p. 100 dans les universités. Pour ce qui est du segment de la santé, la grande majorité du financement de ces organisations, plus de 80 p. 100, provient des transferts des gouvernements provinciaux. Les ventes de biens et de services constituent également une importante source de financement, soit 13 p. 100. Ces ratios sont restés assez stables au cours des années 2000. Pour les universités et les collèges, les transferts des gouvernements provinciaux et la vente de biens et services, qui correspondent en fait aux frais de scolarité des universités, sont des sources de revenu importantes, soit environ 40 p. 100 de leur financement.

À la diapositive 4, si l'on examine de plus près les organisations communautaires, on constate qu'elles ont des sources de financement beaucoup plus diversifiées. Je centrerai le reste de mon exposé sur ces organisations. Pour revenir, à la fin, aux questions plus générales de mesure. Une grande partie de leur financement, qui s'élève à environ 17 milliards de dollars, provient de dons ou de transferts de particuliers. Cette ligne comprend également les cotisations des membres. Les sociétés fournissent environ 3 milliards de dollars de financement tandis qu'un montant important, soit environ 19 milliards de dollars, provient des gouvernements, la majorité des gouvernements provinciaux. Si vous regardez la petite ventilation ici, elle vous donne la ventilation des 40 p. 100 du montant provenant des gouvernements.

Les ventes de biens et de services ne sont pas indiquées dans ce tableau. Il s'agit d'une petite particularité de la méthode de mesure dans les statistiques macroéconomiques. On ne les présente pas statistiquement. Si on les montrait, on verrait qu'elles représentent un montant important pour ce groupe d'organisations sans but lucratif. En fait, elles s'élevaient à 18 milliards de dollars en 2017. Exprimé en pourcentage, cela représente plus du quart de leur financement. En fait, elles ont connu une croissance assez constante au cours des dernières années, tant en valeur absolue qu'en pourcentage.

Turning to slide 5, perhaps we could look at the share of economic activity. I am talking about the percentage of GDP, just that portion of what we're calling community-based organizations. The share was about $1.4 per cent of GDP in 2014. The lion's share of that came from two industries that we have identifiable within our statistics: The grant-making civic and similar organizations, which include foundations, and the non-profit wealth organizations, which is really the social assistance piece. Those account for over half of that activity.

On slide 6, if we look at employment in this domain, this particular piece of the non-profit sector accounts for 615,000 jobs, which represents about 3.3 per cent of total employment in Canada. The two categories that I mentioned before, the wealth organizations or social assistance and those grant-making civic and professional organizations, account for over half of that amount in terms of employment.

Turning to slide 7, if we look at average compensations by types of non-profit organizations, we see that the community-based group I am focusing on now are kind of below the economy-wide average in terms of average wage. If you look that slide, you see that as a baseline I have given you the average compensation for all business sector industries. Then, at the top part you will see those components of the community-based organizations relative to the pieces of the government sector, the hospitals, the universities, et cetera. The community-based organizations actually have wages below the economy-wide average. The hospitals and government-based piece are actually above the economy-wide average.

Slide 8 is where I come to what I would like to talk to you about: some of the history of measurement in terms of measuring the economic contribution of the non-profit sector in Canada. I mentioned to you that we have a piece of a non-profit sector that is not currently identifiable in the suite of statistics we produced. That is the piece of NPIs, or non-profit institutions, that serves the business community. The last time we measured it, they accounted for about 13 per cent of overall activity within the non-profit sector.

To step back for a minute and give you a bit of background, we at Statistics Canada started developing comprehensive economic accounts in the non-profit sector back in the early 2000s. At that time, the thrust was to inform the voluntary sector initiative. We developed a product that was called the satellite account of non-profit institutions and volunteering, which covered the entire non-profit sector in all the pieces I was telling you about. It was aligned with international standards from the United Nations that were actually based in research done by Johns Hopkins University at the time. We were one of the

À la diapositive 5, c'est la contribution de ce sous-secteur à l'activité économique qui retiendra notre attention. Je parle du pourcentage du PIB que représente la seule activité de ce que nous appelons les organismes communautaires. Sa part du PIB était d'environ 1,4 p. 100 en 2014. La principale contribution venant de deux industries que nous avons identifiées dans nos statistiques, soit les organisations civiques subventionnaires et les organisations semblables, qui comprennent les fondations, et les organisations sans but lucratif du secteur de la santé, qui correspondent en fait à l'assistance sociale. Cela représente plus de la moitié de cette activité.

À la diapositive 6, si on examine l'emploi dans ce domaine, cette partie du secteur sans but lucratif représente 615 000 emplois, soit environ 3,3 p. 100 de l'emploi total au Canada. Les deux catégories que j'ai mentionnées plus tôt, les organismes de santé ou d'assistance sociale et les organismes civiques et professionnels subventionnaires, représentent plus de la moitié de ce montant en termes d'emploi.

Passons à la diapositive 7. Si l'on examine la rémunération moyenne par type d'organismes sans but lucratif, on constate que le groupe des organismes communautaires sur lequel je me concentre actuellement se situe légèrement en dessous de la moyenne en ce qui concerne le salaire moyen dans l'ensemble de l'économie. Comme on peut le voir dans cette diapositive, c'est la rémunération moyenne dans l'ensemble des industries du secteur commercial qui a été retenue comme base de comparaison. Ensuite, en haut de la page, on compare les composantes des organisations communautaires par rapport aux organisations gouvernementales, hôpitaux, universités, et cetera. Il apparaît que dans les organisations communautaires, les salaires sont inférieurs à la moyenne pour l'ensemble de l'économie alors que dans les hôpitaux et les services gouvernementaux, ils sont supérieurs.

La huitième diapositive porte sur ce dont j'aimerais vous parler, c'est-à-dire l'évolution des méthodes de mesure de la contribution économique du secteur sans but lucratif au Canada. Je vous ai dit que nous avons un segment du secteur sans but lucratif qui n'est pas actuellement identifiable dans la série de statistiques que nous avons produites. C'est celui des organisations sans but lucratif au service des entreprises. La dernière fois que nous l'avons mesuré, ce segment représentait environ 13 p. 100 de l'activité globale du secteur.

Pour prendre un peu de recul et vous donner un peu de contexte, Statistique Canada a commencé à élaborer des comptes économiques complets dans le secteur sans but lucratif dès le début des années 2000. Il s'agissait à l'époque de fournir des informations sur les activités du secteur volontaire. On a développé un produit qui s'appelait le compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat, qui couvrait l'ensemble du secteur sans but lucratif dans tous les segments dont je vous parlais. Il était aligné sur les normes internationales des Nations Unies qui se fondaient en fait sur des recherches

pioneers to describe the size and scope of the third sector within a national economy, within the concepts that macroeconomics statistics are based. We produced data from the period 1997 to 2008 to give a comprehensive picture of the non-profit sector in Canada.

We identified all those three pieces. If you look at that little chart on the final slide, the business-based organizations are highlighted in red. That is the piece we don't have right now but used to have when we published the satellite account. We discontinued the satellite account in 2010. At that time, the decision was to have more timely quarterly statistics on the piece I described to you: those community-based organizations for which we have a different term in macroeconomics. We call them non-profit institutions serving households. We have very timely statistics on that piece. The other pieces, the universities, hospitals, et cetera, are identifiable within our published statistics; but the business sector is no longer identifiable, as I mentioned before. We have more timely statistics, but we don't have as comprehensive statistics. We also no longer publish a whole sector on the contribution to the economy and how it's described.

We have had some very recent requests to reinstate a similar product that looks like the former satellite account from organizations like Imagine Canada, from whom I know you will be hearing, as well as from the Canadian Council on Social Development and a number of provincial policy partners. As well, Employment and Social Development Canada is very interested in understanding social entrepreneurship, which overlaps with the non-profit sector. We are in active dialogue with all these partners. We are looking for a mechanism to reinstate this product. We don't have an ongoing funding source at this particular point in time, but it's something that we are pursuing. If it's a priority, we'll certainly pursue it internally at Statistics Canada.

That concludes the formal part of my presentation, but I would be happy to answer any questions you might have.

The Chair: Thank you for your very informative presentation. You have raised a number of questions.

Senator Omidvar: I have a question that is particular to gaining some clarity in language and definitions that you probably understand really well at Statistics Canada. In our first few meetings, we have sort of concluded that the not-for-profit sector and charities are not the same. They have different regimes, transparency and accountability mechanisms. Therefore, donations and contributions are not the same either. In your deck, you call this Canada's not-for-profit sector.

effectuées à l'époque par l'Université Johns Hopkins. Statistique Canada compte parmi les tout premiers pionniers à avoir donné une description statistique du troisième secteur de l'économie nationale, conforme aux principes fondamentaux des statistiques macroéconomiques. On a produit des données pour la période de 1997 à 2008 afin de brosser un tableau complet du secteur sans but lucratif au Canada.

On avait identifié ces trois éléments. On peut voir dans le petit graphique de la dernière diapositive que les organisations commerciales sont surlignées en rouge. C'est l'élément qui nous manque à l'heure actuelle, mais on l'avait lorsqu'on publiait le compte satellite. On a cessé de le publier en 2010. À l'époque, on avait décidé d'avoir des statistiques trimestrielles plus récentes sur le segment dont je vous ai parlé, celui des organismes communautaires que l'on désigne par un terme macroéconomique différent. On les appelle institutions sans but lucratif au service des ménages. On a des statistiques très récentes à ce sujet. Les autres éléments, les universités, les hôpitaux, et cetera, sont identifiables dans nos publications statistiques; mais le secteur auxiliaire des affaires n'est plus identifiable, comme je l'ai déjà mentionné. On dispose de statistiques plus récentes, mais pas aussi complètes. On ne publie plus non plus un tableau complet avec la description et la contribution du secteur à l'économie.

On nous a demandé à plusieurs reprises très récemment de rétablir un produit semblable qui ressemble à l'ancien compte satellite, de la part d'organisations comme Imagine Canada, dont je sais que vous entendrez des représentants, ainsi que du Conseil canadien de développement social et d'un certain nombre de partenaires provinciaux. De même, Emploi et Développement social Canada est très intéressé à comprendre l'entrepreneuriat social, qui est à cheval sur le secteur sans but lucratif. On dialogue activement avec tous ces partenaires. On cherche un mécanisme pour rétablir ce produit. On n'a pas de source de financement permanente pour l'instant, mais ça reste un objectif pour nous. Si c'est une priorité, Statistique Canada continuera certainement d'y travailler en interne.

Voilà qui conclut la partie officielle de mon exposé, mais je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président : Merci de votre exposé très instructif. Vous avez soulevé plusieurs questions.

La sénatrice Omidvar : J'ai une question qui porte sur la clarté du langage et des définitions que vous comprenez probablement très bien à Statistique Canada. Au cours de nos premières réunions, nous avons en quelque sorte conclu que le secteur sans but lucratif et les organismes de bienfaisance ne sont pas la même chose. Ils ont des régimes, des mécanismes de transparence et de reddition de comptes différents. Donc, les dons et les contributions ne sont pas les mêmes non plus. Dans votre document, vous parlez du secteur sans but lucratif du Canada.

Am I right or wrong in thinking you should call it Canada's charities and not-for-profit sector?

Ms. Van Rompaey: You are right.

Senator Omidvar: That helps me a little. Just for our purposes, colleagues, we need to be really clear. It sort of gets conflated and becomes confusing for us.

At this point, are you able to provide the information on the not-for-profit sector separately from charities because they are not the same? Are you able to do that?

Ms. Van Rompaey: That's a question with a bit of a long answer. Maybe I can give you a bit of context. When we built these statistics, as I mentioned before, we were operationalizing an international definition, which is for the non-profit sector, not for the non-profit sector versus the charitable sector. When we built this set of accounts, it includes both charities and non-profit organizations. It doesn't distinguish one or the other. The idea within macroeconomic statistics was to define the sector broadly. It wasn't necessarily based on a legal definition but more an operational definition that would be comparable across countries.

In our statistics we formally produced and in the statistics we currently produce, we don't identify charities separate from non-profit organizations. They are built from all those different legal files, so I suppose it could be done because we're integrating, for example, all the files on registered charities from CRA with non-profit institutions and non-profit corporations. It's something that could be done in the future, but in our current suite of statistics it's not available.

Senator Omidvar: As you are considering reinstating the satellite account, this would be an opportune moment for a committee of the Senate to make a recommendation that in fact the Canadian Automobile Association is very different from the Boys and Girls Club.

Ms. Van Rompaey: Right. The satellite account identified different types of organizations according to a classification called the international classification of non-profit organizations. You would be able to identify philanthropic organizations separate from business and professional. It had a classification within it that allowed you to delineate the parts, but that classification was not based on a legal definition of charity versus non-profit.

Ai-je raison ou tort de penser que vous devriez appeler cela les organismes de bienfaisance et le secteur sans but lucratif du Canada?

Mme Van Rompaey : Vous avez raison.

La sénatrice Omidvar : Cela m'aide un peu. Chers collègues, nous devons être très clairs. Le mélange porte à la confusion.

À ce stade-ci, êtes-vous en mesure de fournir l'information sur le secteur sans but lucratif séparément des organismes de bienfaisance puisqu'ils ne sont pas les mêmes? Êtes-vous en mesure de le faire?

Mme Van Rompaey : La question appelle une réponse un peu longue. Je peux peut-être vous donner un peu de contexte. Au départ, on a élaboré ces statistiques, comme je l'ai déjà mentionné, en recourant à une définition internationale conçue pour le secteur sans but lucratif, pas pour le secteur sans but lucratif par opposition à la bienfaisance. On a créé un ensemble de comptes qui inclut à la fois les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif. Il n'y a pas de distinction entre les deux. L'idée des statistiques macroéconomiques était de définir le secteur de façon générale. Il ne s'agissait pas nécessairement d'une définition juridique, mais plutôt d'une définition opérationnelle permettant la comparaison d'un pays à l'autre.

Dans les statistiques que l'on produisait autrefois et dans celles que nous produisons actuellement, on n'identifie pas les organismes de bienfaisance séparément des organismes sans but lucratif. Je suppose qu'on pourrait le faire, parce qu'on les élabore à partir de toute une série de fichiers administratifs, et qu'on intègre, par exemple, tous les dossiers de l'ARC sur les organismes de bienfaisance enregistrés avec ceux des institutions et des sociétés sans but lucratif. On pourrait le faire à l'avenir, mais dans notre série actuelle de statistiques, ce n'est pas disponible.

La sénatrice Omidvar : Puisque vous envisagez de rétablir le compte satellite, il serait opportun qu'un comité sénatorial présente une recommandation disant que l'Association canadienne des automobilistes est très différente du Club des garçons et filles.

Mme Van Rompaey : D'accord. Le compte satellite identifiait différents types d'organisations selon une classification appelée la classification internationale des organismes sans but lucratif. Elle permet de faire la distinction entre organisations philanthropiques et organisations professionnelles et commerciales. L'une de ses classifications permet de délimiter les parties, mais cette classification ne repose pas sur une définition juridique d'organisme de bienfaisance par opposition à organisme sans but lucratif.

Senator Raine: I am not clear on what you mean by the satellite account system. I wonder if you could describe that. I am sure it has something to do with statistics that I don't know about, but I would like to understand the term satellite account.

Also, if you wouldn't mind clarifying, am I to understand that our adventure with Statistics Canada was driven by wanting to be able to measure what is happening in Canada versus all the other countries in the world, as opposed to needs that we might look for in the statistics from the internal value inside of Canada?

Ms. Van Rompaey: I'll start with your question about satellite account. I know it's a strange term. It is a technical term that goes back to macroeconomics and international guidelines. It's simply a set of specialized economic accounts that allows to you bring out things that are not in the regular normal economic statistics. You can introduce new classifications. You can introduce broader concepts.

I will give an example. When we did the satellite account, it also had a non-market extension to put an economic value on volunteer activity. That would not be within the production boundary and standard economic statistics, but it was something we could do in the specialized economic account. This is a mechanism used to develop statistics that are comparable to indicators. If I develop a statistic within a satellite account and within the same conventions that are used for a standard economic statistics like the GDP, they will be comparable to the GDP so that I can, then, for example, have a share of GDP.

In terms of the balance between international comparability and meeting local information needs, the short answer is that we try to do both. Way back in the early 2000s, we had an advisory committee associated with the voluntary sector initiative. We took direction from them. Of course, there is always the bounds of feasibility too. It is depending on what data sources and what information you have at your disposal. There may be some things that are more feasible to measure than others. I don't know if that answers your question.

Senator Raine: For now. I'll listen to the other questions, but I have a few more for later.

Senator Frum: First of all, my apologies for being late. I missed part of your presentation. You may have already covered this or touched on this, but do you keep any statistics about the demographics of who in Canada contributes in terms of age groups or differences in different parts of the country?

Ms. Van Rompaey: We do but not within the statistics that I am responsible for, so not within the set of economic statistics. There is a regular survey that is part of the general social survey

La sénatrice Raine : Je ne comprends pas très bien ce que vous entendez par système de compte satellite. Je me demande si vous pourriez nous en parler. Je suis sûre que cela a quelque chose à voir avec des statistiques que je ne connais pas, mais j'aimerais comprendre le terme « compte satellite ».

Aussi, si vous voulez bien préciser, dois-je comprendre que notre aventure avec Statistique Canada était motivée par le désir de pouvoir mesurer ce qui se passe au Canada par rapport à tous les autres pays du monde, plutôt que par le désir d'exploiter les statistiques en réponse aux besoins internes du Canada?

Mme Van Rompaey : Je vais commencer par votre question sur le compte satellite. Je sais que c'est un terme étrange. C'est un terme technique qui renvoie à la macroéconomie et aux lignes directrices internationales. Il s'agit simplement d'un ensemble de comptes économiques spécialisés qui permettent de faire ressortir des choses qui ne figurent pas dans les statistiques économiques normales. On peut introduire de nouvelles classifications. On peut présenter des concepts plus généraux.

Je vais donner un exemple. À l'origine, le compte satellite comportait aussi un volet non commercial qui permettait de calculer la valeur économique de l'activité bénévole. Cela n'entrait pas dans le cadre des statistiques économiques courantes de la production, mais le compte économique spécialisé permettait de le faire. C'est un mécanisme qu'on utilise pour élaborer des statistiques comparables aux indicateurs. Si j'élabore une statistique dans un compte satellite en utilisant les mêmes conventions que pour les statistiques économiques normalisées comme le PIB, elle sera comparable au PIB, de sorte que je pourrai, par exemple, l'exprimer en part du PIB.

Pour ce qui est de l'équilibre entre la comparabilité internationale et la satisfaction des besoins d'information locaux, la réponse courte est qu'on essaie de faire les deux. À l'époque, au début des années 2000, on avait un comité consultatif sur les activités du secteur volontaire. On suivait ses directives. Bien sûr, il y a toujours des limites à la faisabilité. Cela dépend des sources de données et de l'information dont on dispose. Certaines choses sont plus faciles à mesurer que d'autres. Je ne sais pas si cela répond à votre question.

La sénatrice Raine : Pour l'instant. Je vais écouter les autres questions, mais j'en aurai d'autres pour plus tard.

La sénatrice Frum : Tout d'abord, veuillez excuser mon retard. J'ai manqué une partie de votre présentation. Vous en avez peut-être déjà parlé, mais tenez-vous des statistiques sur la contribution des différents groupes d'âge ou des différentes régions du pays?

Mme Van Rompaey : Oui, mais pas dans les statistiques dont je suis responsable, donc pas dans les statistiques économiques. Il y a une enquête régulière qui fait partie de l'Enquête sociale

on giving, volunteering and participating. That survey measures volunteering and giving. It would have a demographic component so you can see who is contributing, which age groups, how much, and all that kind of thing.

That is conducted right now on a five-year cycle. The last one available was for 2013. There is one in the field right now for 2018.

Senator Frum: Similarly, do you keep statistics about Canada vis-à-vis other countries in terms of the contribution to charitable and non-profit?

Ms. Van Rompaey: I am not sure how many countries have actually compiled accounts on the non-profit sector. Way back in the day in the early 2000s when we were doing this, we were part of a test group of countries that were all interested in doing statistics.

I know certain university researchers in the United States have produced these kinds of statistics. Johns Hopkins was a big one. I can check up on that, but I couldn't tell you offhand who is currently doing it. A handbook released by the UN was recently updated. It sets out the guidelines for how to do this, so it's available to any country that wants to undertake this kind of thing.

Senator Frum: But you are saying that many countries don't produce files.

Ms. Van Rompaey: It's not a standard requirement to produce them. It depends on if there is a policy interest in that country whether they would do it. I can get back to you on who might be undertaking that right now.

The Chair: If you do come up with that information, you can get it back to us through the clerk, and the clerk will circulate it for us.

Senator Omidvar: I will dig a little deeper on the difference between charities and the not-for-profit sector. Based on your work in international jurisdictions and comparative analysis with other countries, is the different context in Canada unique from other jurisdictions? I am referring to the separation in law, in accountability and in transparency between charities and the not-for-profit sector? Or, is it quite common in similar type jurisdictions that is there is a separation and some confusion, if I may say, between the two?

Ms. Van Rompaey: I have to be honest. That hasn't been the focus of my research, so I am not sure I can answer that question. If I had to guess, I would say that it is similar in many other countries, but that hasn't been the focus of our work at Statistics Canada.

générale sur le don, le bénévolat et la participation. Cette enquête mesure le bénévolat et le don. Elle comporte un volet démographique qui permet de voir qui contribue, quels groupes d'âge, combien, et ce genre de choses.

Cette enquête est actuellement menée suivant un cycle de cinq ans. La dernière date de 2013. Il y en a une actuellement en préparation pour 2018.

La sénatrice Frum : Dans le même ordre d'idées, tenez-vous des statistiques sur la contribution du Canada aux organismes de bienfaisance et aux organismes sans but lucratif par rapport à d'autres pays?

Mme Van Rompaey : Je ne sais pas combien de pays ont effectivement compilé des comptes sur le secteur des organismes sans but lucratif. Au début des années 2000, lorsque nous le faisions, nous étions membres d'un groupe d'essai de pays intéressés à établir des statistiques.

Je sais que certains chercheurs universitaires aux États-Unis, notamment à Johns Hopkins, ont produit ce genre de statistiques. Je pourrais vérifier, mais je ne peux pas vous dire de mémoire qui le fait actuellement. Un manuel publié par l'ONU a récemment été mis à jour. Il énonce les lignes directrices à suivre pour ce faire, de sorte que tous les pays qui veulent entreprendre ce genre d'exercice puissent y avoir accès.

La sénatrice Frum : Mais vous dites que de nombreux pays ne produisent pas de statistiques.

Mme Van Rompaey : Il n'est pas obligatoire de les produire. Tout dépend de l'intérêt politique de ce pays. Je pourrais vous dire plus tard qui s'en charge en ce moment.

Le président : Si vous obtenez cette information, vous pouvez nous la faire parvenir par l'entremise du greffier, qui nous la distribuera.

La sénatrice Omidvar : J'aimerais examiner de plus près la différence entre les organismes de bienfaisance et le secteur sans but lucratif. D'après vos travaux à l'échelle internationale et vos analyses comparatives avec d'autres pays, le contexte canadien est-il différent de celui des autres pays? Je parle de la distinction en loi, en reddition de comptes et en transparence entre les organismes de bienfaisance et le secteur sans but lucratif? Ou est-il assez courant dans des pays semblables qu'il y ait une séparation et une certaine confusion, si je puis dire, entre les deux?

Mme Van Rompaey : En toute franchise, comme ce n'est pas l'objet de mes recherches, je ne suis pas certaine de pouvoir répondre à cette question. Si je devais me prononcer, je dirais que c'est la même chose dans de nombreux autres pays, mais ce n'est pas l'objet de notre travail à Statistique Canada.

Senator Omidvar: I think I heard you say that Statistics Canada may be going deeper into information and evidence on the sector. I think I heard you say that, based on what happens in other rooms. What is the process by which you can actually dig deeper on questions that are of interest?

For example, if the country were interested in examining the representation of diversity and gender equity in the not-for-profit charitable sector, would that have to come from another ministry like Status of Women Canada or the Ministry of Innovation, Science and Economic Development? Is that how you get funded?

Ms. Van Rompaey: That is one mechanism for funding. I don't think there is any clear answer to that question. We try to be as responsive as possible to any policy needs at the time. We are always juggling a whole lot of competing priorities within a given budget. That's really the short answer.

If there is a clear policy requirement for us to produce statistics, we certainly try to respond to it.

Senator Omidvar: If Status of Women Canada were to require it and to provide you with funding to do more research on gender representation in charities, on their boards and in the not-for-profit sector, et cetera, you would have the capacity to do so.

Ms. Van Rompaey: If it were a priority and we were able to identify a source of funding, yes.

Senator Omidvar: If it were a priority and you weren't able to identify a source of funding, then what happens?

Ms. Van Rompaey: We have internal processes to look at various priorities across all of the different things that we have. We could raise it in those processes.

The Chair: An interesting question for our viewers is: How often are you in the field? We're all familiar with the Statistics Canada survey, but how often are you in the field to ask questions on various subjects? How often do you go out in the field?

Ms. Van Rompaey: I am not sure I quite understand your question. Are we in touch with our users?

The Chair: Yes.

Ms. Van Rompaey: I think we try to stay in touch with all of our key users as much as possible.

La sénatrice Omidvar : J'ai cru vous entendre dire que Statistique Canada cherche peut-être à obtenir d'autres renseignements et données probantes sur le secteur. J'ai cru vous entendre dire cela, compte tenu de ce qui se passe dans d'autres salles. Quel processus vous permet d'approfondir les sujets qui vous intéressent?

Par exemple, si le pays voulait examiner la représentation de la diversité et de l'égalité entre les sexes dans le secteur des organismes de bienfaisance sans but lucratif, faudrait-il que cela vienne d'un autre ministère comme Condition féminine Canada ou le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique? Est-ce ainsi que vous obtenez du financement?

Mme Van Rompaey : C'est l'un des mécanismes de financement. Je ne pense pas qu'il y ait de réponse claire à cette question. Nous essayons de répondre le plus possible aux besoins stratégiques du moment. Nous jonglons toujours avec toutes sortes de priorités en concurrence à l'intérieur d'un budget donné. C'est ainsi que je vous répondrais.

Si la politique exige clairement que nous produisions des statistiques, nous essayons assurément de donner suite à cette exigence.

La sénatrice Omidvar : Si Condition féminine Canada l'exigeait et vous octroyait des fonds pour faire plus de recherche sur la représentation des sexes dans les organismes de bienfaisance, dans leurs conseils d'administration et dans le secteur sans but lucratif, et ainsi de suite, vous auriez la capacité de le faire?

Mme Van Rompaey : Si c'était une priorité et si nous pouvions trouver une source de financement, oui.

La sénatrice Omidvar : Si c'était une priorité et si vous n'étiez pas en mesure de trouver une source de financement, que se passera-t-il?

Mme Van Rompaey : Des processus internes nous permettent d'examiner nos diverses priorités. Nous pourrions obtenir le financement dans le cadre de ces processus.

Le président : Une question intéressante pour ceux qui nous regardent : à quelle fréquence êtes-vous sur le terrain? Nous connaissons tous l'enquête de Statistique Canada, mais à quelle fréquence êtes-vous sur le terrain pour poser des questions sur différents sujets? À quelle fréquence allez-vous sur le terrain?

Mme Van Rompaey : Je ne suis pas certaine de bien comprendre votre question. Sommes-nous en contact avec nos utilisateurs?

Le président : Oui.

Mme Van Rompaey : Nous essayons de garder le plus possible le contact avec tous nos principaux utilisateurs.

The Chair: I guess my question is: How often are you collecting data? That may be the better way for me to phrase it.

Ms. Van Rompaey: We have a whole variety of surveys. We are collecting continuously.

The Chair: You mentioned in your presentation that there were some thoughts of reinstating an older product that had been used. Can you tell us what that process would be? How would you get to the point where you would reintroduce that product?

Ms. Van Rompaey: Coming back to your point from before, if we had a policy funder that would clearly be a very simple way for us to have the capacity to reintroduce that product. We would be considering doing a one-time update because the information we had from the satellite account is getting fairly dated now. As I mentioned, I think the last year we produced it was for 2008.

We wouldn't be able to sustain an ongoing product if we didn't have a permanent funding mechanism.

The Chair: Nothing is driven by academic interest in studying the attitudes of Canadians.

Ms. Van Rompaey: That's a consideration as well, yes.

The Chair: That's not what drives Statistics Canada. It may be how you would respond to a need of a client or a government agency. You would respond by providing that service, right?

Have I phrased this wrong? I apologize if I have. Let me rethink my question, and I'll move on to Senator Raine, in the meantime.

Senator Raine: I have a few questions that your graphs have raised for me. When you say other non-profit institutions serving households, what do you mean by serving households?

Ms. Van Rompaey: That's a technical term we use in macroeconomic statistics. It's really the organizations I was talking to you about before that are the community-based organizations. Actually, it's a bit of a misnomer because some of the organizations primarily financed and controlled by government, like the universities and hospitals, obviously serve households as well; but that is the term we use to describe the sector we identify within core macroeconomic statistics.

Senator Raine: That didn't clarify it for me at all.

Le président : Ma question est la suivante : à quelle fréquence recueillez-vous des données? C'est probablement la meilleure façon pour moi de poser ma question.

Mme Van Rompaey : Nous menons toute une série d'enquêtes. Nous recueillons continuellement des renseignements.

Le président : Vous avez mentionné dans votre exposé qu'il était envisagé de rétablir un ancien produit autrefois utilisé. Pouvez-vous nous dire quel serait ce processus? Comment arriveriez-vous à rétablir ce produit?

Mme Van Rompaey : Pour revenir à ce que vous disiez précédemment, si nous trouvions un bailleur de fonds, ce serait clairement une façon très simple pour nous d'avoir la capacité de rétablir ce produit. Nous envisagerions de faire une mise à jour ponctuelle parce que l'information que nous tirions du compte satellite est maintenant assez désuète. Comme je l'ai dit, je crois que nous l'avons produit pour la dernière fois en 2008.

Nous ne serions pas en mesure de maintenir un produit permanent si nous n'avions pas un mécanisme de financement permanent.

Le président : Rien n'est motivé par l'intérêt des universitaires à étudier les attitudes des Canadiens.

Mme Van Rompaey : En effet, c'est aussi un facteur à prendre en considération.

Le président : Ce n'est pas ce qui motive Statistique Canada. Il peut s'agir de la façon dont vous répondriez au besoin d'un client ou d'un organisme gouvernemental. Vous répondriez en offrant ce service, n'est-ce pas?

Me suis-je mal exprimé? Je vous prie de m'excuser si c'est le cas. Permettez-moi de repenser à ma question, mais entre-temps, je cède la parole à la sénatrice Raine.

La sénatrice Raine : J'ai quelques questions au sujet de vos graphiques. Quand vous parlez d'autres institutions sans but lucratif au service des ménages, qu'entendez-vous par « au service des ménages »?

Mme Van Rompaey : C'est une expression technique que nous utilisons dans le domaine de la statistique macroéconomique. Il s'agit en fait des organismes communautaires dont je vous ai parlé plus tôt. En fait, c'est un peu une appellation erronée parce que certaines organisations principalement financées et contrôlées par le gouvernement, comme les universités et les hôpitaux, sont aussi au service des ménages, mais c'est l'expression que nous utilisons pour décrire le secteur que nous identifions dans les statistiques macroéconomiques de base.

La sénatrice Raine : Cela ne m'éclaire pas du tout.

Ms. Van Rompaey: Yes, I am sorry.

Senator Raine: On the map I am looking at it says, "grant-making organizations."

Ms. Van Rompaey: It's the same as what we're referring to as the community-based organizations. If you look at the first slide, it gives you examples of what's in slide 2.

Senator Raine: Arts and recreation groups are part of that, and yet you've broken them out in this other one. This breakdown that you have on slide 5 is a breakdown of the centre one in community based at 22 per cent.

Ms. Van Rompaey: That's right.

Senator Raine: I have a pretty good idea of what a club is, but sport is not organized completely by clubs. There are national sports organizations, and there's a huge amount of ongoing financing through national sports organizations. Is that all included in that?

Ms. Van Rompaey: Yes, that's all included in that category.

Senator Raine: I might have some more.

The Chair: To go back to my question, I am trying to get the wording.

Is everything user driven?

Ms. Van Rompaey: Yes.

The Chair: That's maybe where I was trying to go. It is user driven, meaning either a government department or an industry that is interested in getting to know the answers.

Does that put you in competition with independent polling agencies in the country that are gathering data for other purposes?

Ms. Van Rompaey: We don't generally do opinion polling. That's not the role of Statistics Canada. We undertake statistical surveys on a whole variety of topics, and we're mandated to do that.

The Chair: Would polling agencies use your data as, perhaps, a basis for their going forward?

Ms. Van Rompaey: Yes, I imagine they would.

Senator Omidvar: I have a question on which I hope you can give me a quick answer.

Mme Van Rompaey : Je suis désolée.

La sénatrice Raine : Sur le graphique que je regarde, je lis « organismes de financement ».

Mme Van Rompaey : C'est la même chose que ce que nous appelons les organismes communautaires. La première diapositive vous donne des exemples de ce qui se trouve à la deuxième diapositive.

La sénatrice Raine : Les organismes artistiques et récréatifs en font partie, mais vous les avez ventilés dans l'autre groupe. La ventilation que vous avez à la diapositive 5 est une ventilation du groupe du centre, celui des organismes communautaires, à 22 p. 100.

Mme Van Rompaey : C'est exact.

La sénatrice Raine : J'ai une assez bonne idée de ce qu'est un club, mais le sport n'est pas entièrement organisé par des clubs. Il y a des organisations sportives nationales, et il y a énormément de financement continu qui est octroyé par l'entremise des organisations sportives nationales. Tout cela est-il inclus?

Mme Van Rompaey : Oui, tout cela fait partie de cette catégorie.

La sénatrice Raine : J'en aurais peut-être d'autres.

Le président : Pour revenir à ma question, j'essaie de la reformuler.

Est-ce que tout est axé sur l'utilisateur?

Mme Van Rompaey : Oui.

Le président : C'est peut-être là où je voulais en venir. Tout est axé sur l'utilisateur, c'est-à-dire un ministère ou une industrie qui veut connaître les réponses.

Cela vous met-il en concurrence avec les sondeurs indépendants, partout au pays, qui recueillent des données à d'autres fins?

Mme Van Rompaey : Nous ne faisons généralement pas de sondages d'opinion. Ce n'est pas le rôle de Statistique Canada. Nous menons des enquêtes statistiques sur toute une gamme de sujets, et nous avons le mandat de le faire.

Le président : Les sondeurs pourraient-ils utiliser vos données à la base de leur fonctionnement continu?

Mme Van Rompaey : Oui, j'imagine.

La sénatrice Omidvar : J'ai une question à laquelle j'espère que vous pourrez répondre rapidement.

I understand this is high level. There is lots of stuff underneath what you've presented to us. Is it possible for you to let us know how much foreign funding charities get?

Ms. Van Rompaey: I think you could probably get that information from the charities information return.

Senator Omidvar: You don't collect source of funding for charities. You don't collect that.

Ms. Van Rompaey: We don't compile that or publish that information, no.

Senator Omidvar: I know you publish these findings. I think I heard you say that the last time you published the findings was for 2009. There is some effort to be more frequent. What does frequent mean? Why wouldn't you publish these annually, given, as you have stated, the size, the depth and the scale of the sector?

Ms. Van Rompaey: I'll just clarify that a bit. We haven't published the full satellite account which covers the entire non-profit sector and includes the business portion. The last year we published was for 2009. However, we publish regular statistics, some of them even quarterly, for the pieces of the sector that we can identify.

For that community-based piece, for which our technical term is non-profit institutions serving households, we have quarterly information that we release on a regular basis. The government-based NPIs, or the hospitals, the universities, et cetera, are identifiable within our current statistics as well. For those, we have statistics that go right up to the current year of 2017 annually. For the community-based piece, we have certain segments that are even quarterly.

We don't put the whole picture together. We haven't put the whole picture together since we had the satellite account. The last year we published was for 2008, I believe.

Senator Omidvar: How does the data you collect compare with the data you collect on small businesses? Does it go far enough? Is its reach wide enough, or could you improve and expand the data you collect?

Ms. Van Rompaey: Non-profit organizations would be covered in many of our economic surveys. For example, when we go out to survey different types of organizations, let's say on their investment spending or let's say on their current activities, sometimes they would be picked up on many of our surveys. If I

Je comprends qu'il s'agit d'un niveau élevé. Il y a beaucoup d'éléments dans ce que vous nous avez présenté. Vous serait-il possible de nous dire combien reçoivent les organismes de bienfaisance en financement en provenance de l'étranger?

Mme Van Rompaey : Vous pourriez probablement obtenir cette information dans la déclaration des organismes de bienfaisance.

La sénatrice Omidvar : Vous ne recueillez pas de renseignements sur les sources de financement des organismes de bienfaisance? Vous ne recueillez pas ces renseignements?

Mme Van Rompaey : Non, nous ne compilons pas ou ne publions pas cette information.

La sénatrice Omidvar : Je sais que vous publiez ces conclusions. J'ai cru vous entendre dire que vous avez publié ces résultats pour la dernière fois pour l'année 2009. Des efforts sont déployés pour améliorer la fréquence. Qu'entend-on au juste par fréquence? Pourquoi ne les publieriez-vous pas annuellement, compte tenu, comme vous l'avez dit, de la taille, de la profondeur et de l'ampleur du secteur?

Mme Van Rompaey : J'aimerais simplement apporter quelques précisions. Nous n'avons pas publié le compte satellite au complet, qui couvre l'ensemble du secteur sans but lucratif et inclut la partie commerciale. Nous l'avons publié pour la dernière fois pour l'année 2009. Nous publions toutefois régulièrement des statistiques, parfois même trimestrielles, pour les éléments du secteur que nous pouvons identifier.

Pour ce qui est du volet communautaire, que nous désignons par l'expression technique « institutions sans but lucratif au service des ménages », nous diffusons régulièrement des renseignements trimestriels. Les ISBL du gouvernement, les hôpitaux, les universités, et ainsi de suite, sont également identifiables dans nos statistiques actuelles. Pour ceux-ci, nous avons des statistiques jusqu'à l'année 2017. Pour ce qui est du volet communautaire, certains segments sont même trimestriels.

Nous ne tenons pas compte de l'ensemble de la situation. Nous n'avons pas fait le tour de la question depuis la création du compte satellite. Nous avons publié pour la dernière fois pour l'année 2008, je crois.

La sénatrice Omidvar : Comment les données que vous recueillez se comparent-elles à vos données sur les petites entreprises? Sont-elles assez détaillées? Leur portée est-elle assez large ou pourriez-vous améliorer et élargir la portée des données que vous recueillez?

Mme Van Rompaey : Les organisations sans but lucratif sont couvertes dans bon nombre de nos enquêtes économiques. Par exemple, lorsque nous menons une enquête auprès de différents types d'organisations, notamment sur leurs dépenses d'investissement ou, disons, sur leurs activités en cours, les

take the example of culture surveys, they probably cross a number of sectors. We could be surveying business type organizations, government type organizations and non-profit organizations, but we don't necessarily identify them as a group within each of those survey outputs.

We also have the Statistics Canada Business Register, which is basically the frame we use for sampling all economic surveys. We're doing a lot of work to try to identify non-profit institutions within that sector and flag them. If we are successful in doing this, which we're currently working on very intensively, then we would be able to find them in any economic survey we undertake.

The Chair: You talked about non-profit institutions serving households. What is that data called, and where would one find it?

Ms. Van Rompaey: If you look at our quarterly income and expenditure accounts within the Statistic Canada Macroeconomics Accounts Program, it is the same set of statistics we release every quarter when we release the gross domestic product. You'll find a set of sector accounts on non-profit institutions serving households that show their incomes and outlays, their investment and their savings. That's published every single quarter for that segment. You'll also find the same types of accounts buried in our government sector for the government NPIs.

Senator Raine: When you say NPIs, do you mean any non-profit institution?

Ms. Van Rompaey: Yes.

Senator Raine: Your deck has two different measurements in terms of the per cent share of GDP and in the compensation per hours worked, or the value of the wages in that sector. When you look at the compensation for a sector, do you take into account the voluntary portion of the work being done and plug in a number? Maybe it could be the average hourly cost of the employed person in that institution. Is there any way to measure that?

Ms. Van Rompaey: That's a really good question. In standard macroeconomic statistics, volunteer work is not in the production boundaries. It wouldn't be accounted for in the regular GDP figures. It's sort of outside the boundary of GDP.

However, when we did the satellite account, we did an extension where we put an economic value on volunteer work. We looked at how the value of labour compensation would change if we did that. We also looked at how the share of GDP would change when we did that. It's been quite a while since we

données sont parfois reprises dans bon nombre de nos enquêtes. Si je prends l'exemple des enquêtes sur la culture, elles touchent probablement plusieurs secteurs. Nous pourrions sonder des organisations du milieu des affaires, du secteur public et des organismes sans but lucratif, mais nous ne les identifions pas nécessairement comme groupe dans chacun de ces produits d'enquête.

Il y a aussi le Registre des entreprises de Statistique Canada, qui est essentiellement le cadre que nous utilisons pour échantillonner toutes les enquêtes économiques. Nous travaillons d'arrache-pied pour essayer de repérer les institutions sans but lucratif dans ce secteur et les signaler. Si nous réussissons, ce sur quoi nous travaillons actuellement de façon très intensive, nous pourrons les trouver dans toutes nos enquêtes économiques.

Le président : Vous avez parlé d'institutions sans but lucratif au service des ménages. Quel est le nom de ces données et où peut-on les trouver?

Mme Van Rompaey : Si vous regardez les comptes trimestriels des revenus et des dépenses du Système des comptes macroéconomiques de Statistique Canada, vous verrez que c'est le même ensemble de statistiques que nous publions tous les trimestres lorsque nous publions le produit intérieur brut. Vous trouverez un ensemble de comptes sectoriels sur les institutions sans but lucratif au service des ménages qui montrent leurs revenus et leurs dépenses, leur investissement et leurs économies. Ces données sont publiées tous les trimestres pour ce segment. Vous trouverez également les mêmes types de comptes sous le secteur public pour les ISBL du gouvernement.

La sénatrice Raine : Lorsque vous parlez des ISBL, voulez-vous dire n'importe quelle institution sans but lucratif?

Mme Van Rompaey : Oui.

La sénatrice Raine : Votre document présente deux mesures différentes pour ce qui est du pourcentage du PIB et de la rémunération totale par heure travaillée, ou de la valeur des salaires dans ce secteur. Lorsque vous examinez la rémunération d'un secteur, tenez-vous compte de la partie bénévole du travail effectué et y accordez-vous une valeur? Il pourrait s'agir du salaire horaire moyen de la personne employée dans cette institution. Peut-on mesurer cela?

Mme Van Rompaey : C'est une très bonne question. Dans les statistiques macroéconomiques courantes, le travail bénévole ne se situe pas dans les limites de la production. Il ne figure pas dans les données régulières du PIB. Il dépasse en quelque sorte les limites du PIB.

Lorsque nous avons créé le compte satellite toutefois, nous sommes allés plus loin en accordant une valeur économique au travail bénévole. Nous avons déterminé la variation de la valeur de la rémunération du travail dans un tel cas. Nous avons également examiné comment le pourcentage du PIB évoluerait.

undertook that. We were using the survey on giving, volunteering and participating. The last year we actually estimated this was for the year 2000. When we did that it actually added 20 per cent to labour compensation for the overall non-profit sector, so at that time it added $14 billion. It was worth $14 billion back in the year 2000 in addition to $56 billion for paid labour compensation.

It actually added about 1.5 per cent in terms of contribution to GDP. Rather than it being 7 per cent, it would be 8.5, let's say, if we had added the value of volunteer work. When we undertook that work, we need to know the number of hours that people are volunteering, which we can get from that survey that I was telling you about before on volunteering, giving and participating. Then you need to apply an average wage. The average wage that we chose was in social service occupations. That was aligned with what other folks were doing around this area and in previous studies of unpaid household work which we've also undertaken at Statistics Canada.

We also found that it was very important for particular types of organizations. For example, in culture and recreation, it was probably equivalent to the value of paid labour compensation. It was also very important in social services and in religious organizations. Those data are still available, as I mentioned before, from the surveys. If we were to undertake an update, we could produce those estimates again for the year 2013, currently, and when the information is available for 2018 we could do it for that year as well. They are available on a five-year cycle.

The Chair: You indicated that you can't tell us funding from foreign sources, but on your slide 4, interestingly enough, though it is small, you talk about funding from non-residents. I would assume a non-resident is a foreign source.

Ms. Van Rompaey: That's right. It's from outside Canada. It was worth about $386 million in 2017 going to the community-based organizations.

The Chair: Good, because that was an inconsistency.

Senator Frum: This is not in your presentation and maybe you don't have this at your fingertips, but I am interested in the growth trends of the GDP. If you look at over the last 50 years, let's say, was there any particular decade or period when you saw a tremendous amount of growth, like an unusual peak in it or decline? If so, if you know that, do you have any sense of what are the triggers when you see periods of growth?

Cette enquête date d'il y a longtemps. Nous utilisions l'enquête sur le don, le bénévolat et la participation. Nous avons fait cette estimation pour la dernière fois pour l'année 2000. Cette année-là, ce facteur a ajouté 20 p. 100 à la rémunération des travailleurs pour l'ensemble du secteur sans but lucratif, soit 14 milliards de dollars. Ce facteur valait 14 milliards de dollars en l'an 2000, en plus des 56 milliards de dollars pour la rémunération du travail.

En fait, le travail bénévole a ajouté environ 1,5 p. 100 au PIB. Plutôt que de dire 7 p. 100, ce serait 8,5 p. 100 disons, si nous avions ajouté la valeur du travail bénévole. Lorsque nous avons effectué cette enquête, nous devions connaître le nombre d'heures de bénévolat, ce que nous pouvons obtenir de l'enquête sur le don, le bénévolat et la participation dont je vous parlais plus tôt. Ensuite, il faut appliquer un salaire moyen. Le salaire moyen que nous avons choisi était celui des occupations dans les services sociaux. Il correspondait à ce que d'autres faisaient dans ce domaine et à des enquêtes antérieures sur le travail non rémunéré des ménages également menées à Statistique Canada.

Nous avons aussi constaté que ce travail était très important pour certains types d'organisations. Par exemple, dans le domaine de la culture et des loisirs, il équivalait probablement à la valeur de la rémunération du travail. Il était aussi très important dans les services sociaux et dans les organisations religieuses. Ces données se trouvent encore, comme je l'ai déjà mentionné, dans les enquêtes en question. Si nous devions faire une mise à jour, nous pourrions de nouveau produire ces estimations pour l'année 2013, actuellement, et lorsque l'information sera disponible pour 2018, nous pourrons également le faire pour cette année-là. Ces données sont disponibles suivant un cycle de cinq ans.

Le président : Vous avez dit que vous ne pouvez pas préciser le financement provenant de sources étrangères, mais à la diapositive 4, il est intéressant de signaler le financement en provenance des non-résidents, même s'il n'est pas très élevé. Je suppose qu'un non-résident est une source de financement étrangère.

Mme Van Rompaey : C'est exact. Il s'agit de financement qui vient de l'extérieur du Canada. En 2017, les organismes communautaires ont reçu environ 386 millions de dollars de telles sources.

Le président : D'accord, parce que c'était un élément incohérent.

La sénatrice Frum : Ce n'était pas dans votre présentation et vous n'avez peut-être pas ces chiffres sous la main, mais je m'intéresse aux tendances de croissance du PIB. Dans les 50 dernières années, par exemple, y a-t-il eu une décennie ou une période de variation extraordinaire, comme un pic ou un déclin inhabituel? Dans l'affirmative, avez-vous une idée de ce qui déclenche ces périodes de variation?

Ms. Van Rompaey: In terms of the GDP in the non-profit sector, I don't have those figures at my fingertips.

When we did the full satellite account including the business portion, we did it back to 1997. We could look at it for that period, but we have statistics for the piece that's non-profit institutions. Sorry, I am using my technical language again. For the community-based organizations serving households we have that going back to 1961. We could look at that over time in relation to GDP. We could get back to you on that as well.

Senator Frum: Let me pick up on the question that was asked before about the foreign contribution of $386 million.

Ms. Van Rompaey: Yes, $386 million.

Senator Frum: You said it was mostly going to community organizations.

Ms. Van Rompaey: That's what we've measured it for here, yes.

Senator Frum: What would be examples of the types of organizations?

Ms. Van Rompaey: I don't have that information readily available.

Senator Frum: It was always my understanding that you didn't see a lot of foreign contributions because there was no particular tax benefit for foreign entities to contribute to Canadian charities, right?

Ms. Van Rompaey: Yes.

Senator Frum: That's a lot of money. Is there no tax benefit on the $386 million to the donors?

Ms. Van Rompaey: This would be any contribution that's coming from outside Canada. It could be the recent donations for Humboldt or something like that. It could be that even individual contributions coming from outside Canada would be included in that amount. They are not necessarily from organizations or from corporations.

Senator Frum: Even if it were from a corporation, that would be $386 million worth of contributions in which the donors were not expecting any kind of tax credit.

Ms. Van Rompaey: I guess so, yes.

Senator Frum: That's a lot.

Mme Van Rompaey : Pour ce qui est du PIB du secteur sans but lucratif, je n'ai effectivement pas ces chiffres sous la main.

Lorsque nous avons créé le compte satellite complet, y compris la partie concernant les entreprises, nous étions en 1997. Nous pourrions examiner les chiffres pour cette période, mais nous avons des statistiques pour les institutions sans but lucratif. Je suis désolée, j'utilise encore une fois mon jargon technique. Pour les organismes communautaires au service des ménages, cela remonte à 1961. Nous pourrions examiner cette composante au fil du temps par rapport au PIB. Nous pourrions vous reparler à ce sujet également.

La sénatrice Frum : Permettez-moi de revenir à la question qui a été posée plus tôt au sujet de la contribution de source étrangère de 386 millions de dollars.

Mme Van Rompaey : Oui, 386 millions de dollars.

La sénatrice Frum : Vous avez dit que cet argent allait surtout à des organismes communautaires.

Mme Van Rompaey : C'est ce que nous avons mesuré ici, effectivement.

La sénatrice Frum : Pouvez-vous donner des exemples d'organismes de ce genre?

Mme Van Rompaey : Je n'ai pas cette information sous la main.

La sénatrice Frum : J'ai toujours cru comprendre qu'il n'y avait pas beaucoup de contributions de sources étrangères parce qu'il n'y avait pas d'avantage fiscal particulier pour les entités étrangères qui contribuent à des organismes de bienfaisance canadiens, est-ce exact?

Mme Van Rompaey : Oui.

La sénatrice Frum : C'est beaucoup d'argent. N'y a-t-il pas d'avantage fiscal pour les donateurs de ces 386 millions de dollars?

Mme Van Rompaey : Il peut s'agir de toute contribution provenant de l'extérieur du Canada. Cela pourrait être des dons récents pour l'accident de Humboldt ou d'autres choses du genre. Il se pourrait que même les contributions individuelles provenant de l'extérieur du Canada soient incluses dans ce montant. Ces contributions ne viennent pas nécessairement d'organisations ou de sociétés.

La sénatrice Frum : Même en provenance d'une société commerciale, cela représenterait 386 millions de dollars de contributions pour lesquelles les donateurs ne s'attendaient à aucun crédit d'impôt.

Mme Van Rompaey : J'imagine que oui.

La sénatrice Frum : C'est beaucoup.

Senator Omidvar: May I clarify that question or go a little deeper on the $386 million contributions to not-for-profit institutions? Is it not fair to say that a large portion of this is actually membership fees?

Ms. Van Rompaey: Yes, actually, it could be.

Senator Omidvar: Or services rendered?

Ms. Van Rompaey: It's any funding. It's not necessarily donations. You're right.

Senator Omidvar: It's not just donations. It's also membership fees.

Ms. Van Rompaey: That's right. Things like that.

Senator Frum: What do you mean? I don't understand that.

Ms. Van Rompaey: If someone from outside Canada was a member of a Canadian non-profit organization, that membership fee would be counted in that number as well.

Senator Frum: What do you mean?

Senator Omidvar: Greenpeace.

Senator Frum: Why would a non-Canadian be a member of the Canadian Greenpeace and not the American arm?

Senator Omidvar: I am not a witness here but I think it's something we can explore. I think it's important to clarify contributions, membership fees, fees for services and donations. Is it possible for us to get a breakdown of that $386 million?

Ms. Van Rompaey: I can look into it.

The Chair: Another thing you said in your presentation was that sales of goods and services were $18 billion.

Ms. Van Rompaey: That's right.

The Chair: That's a significant number. It would be interesting to know how that $18 billion was broken down. Some of that would be fees for services. Having worked in the sector a long time myself, one of the confusing parts is that on occasion you end up being in the commercial business.

For example, you might offer in the YMCA a place for people to buy certain equipment, T-shirts, running gear and things like that. That becomes an enterprise. I suspect they don't do it at a loss, so there's probably a profit motive in there. Do you split that out of that $18 billion? Do you break the $18 billion down into pieces that we could see?

La sénatrice Omidvar : Puis-je clarifier cette question ou aller un peu plus creux au sujet des contributions de 386 millions de dollars aux institutions sans but lucratif? N'est-il pas juste de dire qu'il s'agit en grande partie de cotisations?

Mme Van Rompaey : En effet, c'est possible.

La sénatrice Omidvar : Ou de services rendus?

Mme Van Rompaey : Toute forme de financement. Il ne s'agit pas nécessairement de dons. Vous avez raison.

La sénatrice Omidvar : Pas seulement des dons, mais aussi des cotisations ou des frais d'adhésion.

Mme Van Rompaey : C'est exact. Des choses de ce genre.

La sénatrice Frum : Que voulez-vous dire? Je ne comprends pas.

Mme Van Rompaey : Si quelqu'un de l'extérieur du Canada était membre d'un organisme canadien sans but lucratif, sa cotisation serait comptée dans ce nombre également.

La sénatrice Frum : Que voulez-vous dire?

La sénatrice Omidvar : Greenpeace.

La sénatrice Frum : Pourquoi un non-Canadien serait-il membre de Greenpeace du Canada, et non de la branche américaine?

La sénatrice Omidvar : Je ne suis pas un témoin ici, mais je pense qu'il y a lieu d'explorer la question. Je pense qu'il est important de distinguer les contributions, les cotisations, les frais de services et les dons. Est-il possible d'obtenir une ventilation de ces 386 millions de dollars?

Mme Van Rompaey : Je peux vérifier.

Le président : Vous avez dit aussi dans votre exposé que les ventes de biens et de services se chiffraient à 18 milliards de dollars.

Mme Van Rompaey : C'est exact.

Le président : C'est un nombre appréciable. Il serait intéressant de savoir comment se répartissent ces 18 milliards. Une partie consiste en frais de services. Comme j'ai moi-même travaillé dans ce secteur pendant longtemps, j'avoue que ce peut être mêlant et qu'on peut finir par se retrouver dans la sphère commerciale.

Par exemple, il peut y avoir au YMCA un endroit où les gens achètent de l'équipement, des tee-shirts, du matériel de course, ce genre de choses. Cela revient à exploiter une entreprise. Je soupçonne qu'on ne le fait pas à perte, alors il y a probablement un souci de rentabilité. Séparez-vous cela des 18 milliards de

Ms. Van Rompaey: Maybe I'll just clarify. The $18 billion is just like what you say if you have non-profit institutions or organizations that have market activity. Your example of the YMCA is a good one. If it has a store or if it has a commercial business that's part of the YMCA which it charges for, that would be included in sales of goods and services. You also have, for example, a lot of churches that rent out parking lots and hold various market activities to support their organizations. All of that would be included.

We could break that down by type of organization, but I don't know if we could break it down into the specific types of services being provided because we would only have a number that comes from those administrative files, which would be everything that is included in that amount.

The Chair: It would vary from charity to charity. Having been an executive director to the Diabetes Association at one time, we operated a store that supplied diabetic supplies to people with diabetes. Obviously it was an enterprise as opposed to being the charitable side of what we did.

Senator Raine: That includes tuition, which would be a massive amount of the $18 billion. The bulk of it.

Ms. Van Rompaey: Actually, the $18 billion is only for community-based organizations. That's only for the organizations that excludes universities. Any non-profit educational institutions that are not universities or colleges could be there, but that excludes the big players like the universities and the colleges. That's only coming to the community-based organizations.

Senator Raine: On slide 3, it shows sales of goods and services, tuitions, hospitals, universities and colleges.

Ms. Van Rompaey: That's not the $18 billion that I was referring to on the next slide.

Senator Raine: How much would that be then?

Ms. Van Rompaey: It would be considerably more. I don't have the figure here, but considerably more.

Senator Omidvar: Going further on the questions we're exploring, does the funding from non-residents it include tuition from foreign students? That's a big market.

Ms. Van Rompaey: I think it does. I need to confirm that because I think foreign students are not considered residents.

dollars? Est-ce que vous ventilez ces 18 milliards en éléments que nous pourrions voir?

Mme Van Rompaey : J'aimerais apporter une précision. Les 18 milliards de dollars correspondent à ce que vous dites à propos des institutions ou des organismes à but non lucratif qui ont une activité commerciale. Votre exemple du YMCA est bon. Si on y trouve une boutique ou un comptoir commercial pour lequel il facture des frais, ce serait inclus dans les ventes de biens et de services. Il y a aussi, par exemple, beaucoup d'églises qui louent des stationnements et qui tiennent différentes activités commerciales pour financer leurs organisations. Tout cela serait inclus.

Nous pourrions ventiler par types d'organisation, mais je ne sais pas si nous pourrions détailler les types précis de services offerts, parce que nous n'aurions qu'un seul chiffre provenant de ces dossiers administratifs, qui correspondrait au montant global.

Le président : Cela varie d'un organisme à l'autre. J'ai été directeur administratif à l'Association du diabète à une époque, nous avions un magasin qui vendait des fournitures aux diabétiques. De toute évidence, il s'agissait d'une entreprise détachée de l'aspect caritatif de notre activité.

La sénatrice Raine : Les frais de scolarité doivent représenter une part énorme de ces 18 milliards. La plus grosse part, j'imagine.

Mme Van Rompaey : En fait, les 18 milliards de dollars ne tiennent compte que des organismes communautaires, à l'exclusion des universités. Tous les établissements d'enseignement sans but lucratif qui ne sont pas des universités ou des collèges pourraient y être, mais pas les grands acteurs comme les universités et les collèges. C'est seulement pour les organismes communautaires.

La sénatrice Raine : La diapositive 3 montre les ventes de biens et de services, les frais de scolarité, comme sources de financement des hôpitaux, des universités et des collèges.

Mme Van Rompaey : C'est sans rapport avec les 18 milliards de dollars dont je parlais sur la diapositive suivante.

La sénatrice Raine : Ce serait combien, alors?

Mme Van Rompaey : Ce serait beaucoup plus. Je n'ai pas le chiffre ici, mais il est beaucoup plus élevé.

La sénatrice Omidvar : Pour revenir aux questions qui nous intéressent, est-ce que le financement provenant de non-résidents comprend les frais de scolarité des étudiants étrangers? C'est un gros marché.

Mme Van Rompaey : Je pense que oui. À ma connaissance, les étudiants étrangers ne sont pas considérés comme des résidents, mais il faudrait que je confirme.

The Chair: If there's a way, could you do that?

Ms. Van Rompaey: Let me confirm that.

The Chair: I know many of the universities in my province spend an awful lot of time marketing to foreign students. The big advantage to that is that foreign students pay the full price as opposed to any fees that may be subsidized by any other source.

Senator Omidvar: And they take away spots from our students.

The Chair: It's very profitable for universities. It helps keep the doors open.

On your slide you talked about community-based non-profits institutions, but would the funding to private schools from non-residents be included?

Ms. Van Rompaey: If they're non-profit private education, yes, they would be included there.

The Chair: Are there any other questions, colleagues?

Senator Raine: Could you clarify for me what the ambulatory health care service includes on slide 5 and again on slide 7? I just don't understand ambulatory.

Ms. Van Rompaey: That's an industry classification included within our regular set of industry accounts. It's based on the North American industry classification. I think it includes all the different kinds of health services offered by non-profit institutions.

Matthew MacDonald, Assistant Director, National Economic Accounts Division, Statistics Canada: It could be paramedics, emergency response teams and things like that.

The Chair: Senator Omidvar, I'll give you the opportunity for the last question.

Senator Omidvar: I am trying to pull myself out of the trenches and look at the big picture.

I know this deck tells a story. There's a trend line somewhere there in terms of economic contributions. If you were writing the headline of the story, what would it be?

Ms. Van Rompaey: Is that the headline of the story on the non-profit sector?

Senator Omidvar: On this evidence, or do you not write stories?

Le président : Pourriez-vous faire cela, si c'est possible?

Mme Van Rompaey : Laissez-moi confirmer cela.

Le président : Je sais que beaucoup d'universités de ma province passent un temps fou à courtiser les étudiants étrangers. Le grand avantage, c'est qu'ils paient le plein prix, contrairement à d'autres dont la scolarité peut être subventionnée par différentes sources.

La sénatrice Omidvar : Et ils enlèvent des places à nos étudiants.

Le président : C'est très rentable pour les universités. Cela les aide à garder leurs portes ouvertes.

Sur votre diapositive, vous parliez des organismes communautaires sans but lucratif. Est-ce que cela comprendrait le financement des écoles privées par des non-résidents?

Mme Van Rompaey : S'il s'agit d'établissements d'enseignement privés sans but lucratif, oui, ils seraient inclus.

Le président : Y a-t-il d'autres questions, chers collègues?

La sénatrice Raine : Pourriez-vous m'expliquer ce qu'on entend par « services de soins de santé ambulatoires » à la diapositive 5 et à nouveau à la diapositive 7? Je ne comprends pas le sens d'ambulatoire.

Mme Van Rompaey : Il s'agit d'une catégorie professionnelle qui fait partie de nos comptes réguliers. Elle est tirée de la classification des industries de l'Amérique du Nord. Je pense que cela comprend les services de santé de toutes sortes qui sont offerts par des institutions sans but lucratif.

Matthew MacDonald, directeur adjoint, Division des comptes économiques nationaux, Statistique Canada : Il peut s'agir des ambulanciers paramédicaux, des équipes d'intervention d'urgence et d'autres du même genre.

Le président : Sénatrice Omidvar, je vous laisse poser la dernière question.

La sénatrice Omidvar : J'essaie de sortir des tranchées pour voir la situation dans son ensemble.

Je sais que ce document raconte une histoire. Il y a une tendance quelque part en ce qui concerne les contributions économiques. Si vous rédigiez la manchette de l'article, qu'est-ce que ce serait?

Mme Van Rompaey : La manchette d'un article sur le secteur sans but lucratif?

La sénatrice Omidvar : D'après les données que nous avons ici, à moins qu'elles ne servent pas à raconter une histoire.

Ms. Van Rompaey: Within the presentation we tried to give the broad lines of the economic contributions.

Senator Omidvar: That's the trend.

Ms. Van Rompaey: In terms of contribution to GDP, if you look at it over time it is quite stable in fact. We don't see a lot of change within the contribution to GDP. If we look at it back to the year 2000, for example, it doesn't change a whole lot from year to year.

Within the components of the non-profit sector, whether it be community based, government or business, and even though we don't publish explicitly, those components also seem to be relatively stable overall as far as we can tell with the evidence we have.

There are dynamics within the sector, so you see, for example, different sources of funding or trends in sources of funding. For example, I mentioned the sales of goods and services is increasing. It has been growing steadily, whereas private donations are up and down and a bit less stable. Those kinds of stories come out in the data.

The Chair: You may not write the headlines but you sure collect the data that makes some headlines.

On behalf of my colleagues, I would like to thank you both for being here this evening and giving your presentations. Sometimes when we sit down to talk about statistics, people start to yawn right away; but you've made it interesting and you've kept us informed.

Several questions have come up throughout the evening on which you've indicated you may have more information. We'd appreciate it if you could get back to us with that via the clerk. I, for one, am a big fan of StatsCan. Thank you so much for what you do.

We're continuing now with our next witness from Imagine Canada, Brian Emmett, Chief Economist for Canada's Charitable and Nonprofit Sector. I thank you for accepting our invitation to appear. I would invite to you make your presentation and remind you that we have asked you to keep it to about 10 minutes. Following the presentation, you will have questions from my colleagues, and I have asked them to be succinct as well. We'll have as many rounds as possible. We are fairly cooperative in sharing our time.

Please go ahead, Mr. Emmett.

Brian Emmett, Chief Economist for Canada's Charitable and Nonprofit Sector, Imagine Canada: I am Imagine Canada's chief and only economist, and I have a very small staff. I came to Imagine Canada after a fairly lengthy career in

Mme Van Rompaey : Dans notre exposé, nous avons essayé de tracer les grandes lignes des contributions économiques.

La sénatrice Omidvar : C'est la tendance.

Mme Van Rompaey : Pour ce qui est de la contribution au PIB, si on suit le fil du temps, elle est en fait assez stable. On ne voit pas beaucoup de changements dans la contribution au PIB. Si on remonte à l'an 2000, par exemple, on voit peu de variations d'une année à l'autre.

Quant aux composantes du secteur sans but lucratif, que ce soit les organismes communautaires, gouvernementaux ou d'affaires, même si nous n'en présentons pas un compte détaillé, elles apparaissent relativement stables dans l'ensemble, pour autant que nous sachions d'après les données que nous avons.

Il y a une dynamique à l'intérieur du secteur, de sorte qu'on voit, par exemple, différentes sources de financement ou différentes tendances de l'une à l'autre. J'ai mentionné que les ventes de biens et de services augmentent. Elles sont en croissance constante, tandis que les dons privés montent et descendent et paraissent un peu moins stables. C'est ce genre d'histoires que racontent les données.

Le président : Vous ne rédigez peut-être pas les manchettes, mais vous recueillez certainement les données qui font les manchettes.

Au nom de mes collègues, je vous remercie tous les deux d'être ici ce soir et de nous avoir présenté vos exposés. Parfois, quand on se met à parler de statistiques, les gens se mettent aussitôt à bâiller. Vous avez su rendre la chose intéressante et vous nous avez mis au courant.

Plusieurs questions ont été soulevées durant la soirée sur lesquelles vous avez dit pouvoir obtenir plus d'information. Nous vous saurions reconnaissants de nous la faire parvenir par l'entremise du greffier. Pour ma part, je suis un grand admirateur de Statistique Canada. Merci beaucoup de ce que vous faites.

Nous poursuivons maintenant avec notre prochain témoin, M. Brian Emmett, économiste en chef pour le secteur canadien des organismes de bienfaisance et sans but lucratif, chez Imagine Canada. Je vous remercie d'avoir accepté notre invitation à comparaître. Je vous invite maintenant à présenter votre exposé et je vous rappelle que vous devez vous en tenir à une dizaine de minutes. Mes collègues vous poseront ensuite des questions et je leur ai demandé d'être brefs eux aussi. Nous ferons le plus grand nombre de tours possible. Nous sommes assez ouverts à partager notre temps de parole.

Allez-y, monsieur Emmett.

Brian Emmett, économiste en chef pour le secteur canadien des organismes de bienfaisance et sans but lucratif, Imagine Canada : Je suis le chef et le seul économiste d'Imagine Canada et je dispose d'un personnel très restreint. Je suis arrivé chez

government as a policy guy, a strategic analysis, and that sort of thing. That inclines me to look at some of the numbers our colleagues from Statistics Canada presented today and dwell not so much on the numbers but try to tell the story those numbers tell. I want to focus on the story that comes out of those numbers and what it means about the role Imagine Canada and the charitable sector can play in helping to meet the economic and social challenges of Canada.

We have seen from the Statistics Canada numbers that charities play a significant role in economic terms. There's sometimes a bit of discrepancy at the margin with what Statistics Canada is telling us, but it's 13 per cent or 14 per cent of Canadian jobs and 8 per cent of GDP, according to a broad definition. By any calculus, the charity sector is a big employer. It makes a big contribution to GDP. One of the points I try to make is that such a contribution has not been fully appreciated by government.

The second part of this story is that the charitable sector is only able to make a big contribution because it is funded. In one way the sources of funding are diverse. Statistics Canada talked about sales of memberships, goods and services, support from governments, transfers from households in the form of donations, transfers from business and that sort of thing. All these things have something in common: The revenue has first to be generated by the economy.

There is another part of this unappreciation story, and that is that charities don't generally appreciate the role the economy plays in their lives. We have what I think of as charities contributing to the economy and the economy being fundamental to charities. It's a synergistic relationship that charities and governments have not really made the maximum use of. Further, I would say, one of the reasons charities and governments have not made more use of it is that governments in particular have been operating on the basis of the wrong answer to some technical economic questions.

On freedom from corporate income tax allows charities to compete unfairly with the private sector, we are in the process of producing a study that says that is definitively not true. In fact, in markets that are contested by both charities and for-profit service providers, profit-makers are generally squeezing out charities.

On charities do not pay taxes and are insignificant in macroeconomic policy, I think 13 per cent of employment and 8 per cent of GDP answers that question.

On tax incentives to donate are costly and inefficient, we have produced studies that say that is not true. They are an important instrument of public policy.

Imagine Canada après une longue carrière au gouvernement à m'occuper des politiques et des analyses stratégiques, ce genre de choses. Cela m'incite à examiner certains des chiffres que nos collègues de Statistique Canada ont présentés aujourd'hui et à m'attarder, non pas tant sur les chiffres, mais plutôt sur ce qu'ils disent. Je veux me concentrer sur le sens à tirer de ces chiffres et sur le rôle que peuvent jouer Imagine Canada et le secteur de la bienfaisance pour aider à relever les défis économiques et sociaux du Canada.

Les chiffres de Statistique Canada montrent que les organismes de bienfaisance jouent un rôle important sur le plan économique. Il y a parfois un léger écart par rapport à ce que Statistique Canada nous dit, mais au sens large, le secteur compte pour 13 ou 14 p. 100 des emplois canadiens et 8 p. 100 du PIB. Selon tous les calculs, le secteur de la bienfaisance est un gros employeur. Sa contribution au PIB est considérable. Un des points que j'essaie de faire valoir est que le gouvernement ne l'apprécie pas à sa juste valeur.

D'autre part, le secteur ne peut apporter une grande contribution que dans la mesure où il est financé. D'une certaine façon, ses sources de financement sont variées. Statistique Canada a parlé de la vente d'adhésions, de biens et de services, de l'aide des gouvernements, de transferts des ménages sous forme de dons, de transferts des entreprises, et cetera. Toutes ces sources ont quelque chose en commun : les revenus doivent d'abord être générés par l'économie.

Il y a un autre aspect à ce manque d'appréciation, c'est que les organismes de bienfaisance n'aiment pas en général le rôle que l'économie joue dans leur vie. Nous avons d'un côté des organismes qui contribuent à l'économie et, de l'autre, une économie qui leur est essentielle. Il y a là une synergie dont on n'a pas vraiment tiré le maximum. Je dirais même qu'une des raisons pour lesquelles les organismes et les gouvernements n'en ont pas fait meilleur usage, c'est que les gouvernements, en particulier, ont agi en se fiant à de mauvaises réponses à certaines questions techniques en économie.

À propos de l'exonération d'impôt qui permet aux organismes de bienfaisance de livrer une concurrence déloyale au secteur privé, nous sommes en train de produire une étude qui dit que ce n'est absolument pas vrai. En fait, dans les marchés où les deux se concurrencent, ce sont les entreprises à but lucratif qui évincent généralement les organismes de bienfaisance.

À propos des organismes de bienfaisance qui ne paient pas d'impôt et qui seraient des quantités négligeables sur le plan macroéconomique, je pense que des chiffres comme 13 p. 100 de l'emploi et 8 p. 100 du PIB répondent à cette question.

À propos des mesures fiscales d'incitation à faire des dons qui seraient coûteuses et inefficaces, nous avons produit des études qui disent que ce n'est pas vrai. Elles constituent un levier important des politiques publiques.

On dealing with government and the impression that the needed policy changes to maximize the contribution charities can make are costly and difficult, we feel that many of the measures we're looking to are relatively straightforward, require probably more bureaucratic than legislative change, and are not very expensive.

It is important is to get away from the snapshot of the economy Statistics Canada and I have talked about so far and put things in motion to have a moving picture as opposed to a snapshot. One part of a moving picture could be what has happened up to today. When we look at the numbers provided by Johns Hopkins in the National Survey of Voluntary Organizations that Statistics Canada talked about, we see that charities have grown faster than the economy as a whole.

Up until about 2009-2010, where our statistics absolutely stop dead, the economic growth was good at around 3.5 per cent in real terms, but charities have grown faster. Statistics Canada alluded to this . Why have charities grown faster? In my view, they have grown faster because demand has grown faster. They have grown faster because the demand is driven by different factors than the economy. The economy generally cares about productivity, investment, and so on and so forth. Demand for what charities do is determined by demographics, culture, changes in family structure, diversity, increasing addictions, and those sorts of things. The number one influence among them is the aging population.

You can look at the sector over time to see that it has been growing faster for good reason than has the economy as a whole. I guess my argument would be that in the future these trends are likely to continue and even accelerate. Demand for charities will continue to increase rapidly because the population will not get any younger. Culture will continue to change as will family structure. Addictions, homelessness and so on, we don't see as slowing down. If anything, what charities are facing on the demand side will place increasing stress on them.

What about the means, the means generated by the economy? We see, as backed by the Parliamentary Budget Officer, the Conference Board of Canada and others, that long-term economic growth is likely to slow to less than 2 per cent, a very significant drop from about the 3.5 per cent that we have seen over the past couple of decades. This creates for us a divergence of the outlook for ends and means, which creates real problems for governments and charities. In some ways, governments and charities are in the same business of delivering social goods to individuals.

À propos des rapports avec le gouvernement et de l'impression que les changements nécessaires à une contribution optimale des organismes de bienfaisance sont coûteux et difficiles, nous trouvons qu'un grand nombre des mesures envisagées sont relativement simples, exigent probablement des ajustements plus bureaucratiques que législatifs et ne sont pas très coûteuses.

Il est important de s'éloigner du portrait de l'économie dont Statistique Canada et moi-même avons parlé jusqu'ici et de mettre les choses en branle pour avoir un tableau mouvant, plutôt qu'un portrait instantané. Ce qui s'est passé jusqu'à présent nous révèle peut-être une partie de ce tableau mouvant. Quand on regarde les chiffres fournis par l'Université Johns Hopkins dans l'Enquête nationale auprès des organismes bénévoles dont parlait Statistique Canada, on voit que les organismes de bienfaisance connaissent une croissance plus rapide que l'ensemble de l'économie.

Jusqu'en 2009-2010 environ, année où nos statistiques s'arrêtent brusquement, la croissance réelle de l'économie a oscillé autour de 3,5 p. 100, mais celle des organismes de bienfaisance a été plus rapide. Statistique Canada l'a mentionné. Pourquoi les organismes de bienfaisance ont-ils grandi plus rapidement? À mon avis, c'est parce que la demande a augmenté plus rapidement. Ils ont grandi plus rapidement parce que la demande est dictée par d'autres facteurs que ceux de l'économie. En général, l'économie se soucie de productivité, d'investissement et ainsi de suite. En bienfaisance, la demande est déterminée par la démographie, par la culture, par l'évolution de la structure familiale, par la diversité, par l'augmentation des dépendances, ce genre de choses. Le facteur premier est le vieillissement de la population.

Il y a de bonnes raisons pour lesquelles le secteur de la bienfaisance a grandi plus rapidement que l'économie en général. On le voit évoluer au fil du temps, et je dirais qu'à l'avenir les tendances vont probablement se maintenir et même s'accélérer. La demande continuera d'augmenter rapidement parce que la population ne rajeunira pas. La culture continuera d'évoluer, la structure familiale aussi. Nous n'entrevoyons pas de recul des dépendances, de l'itinérance et des autres maux de la société. En fait, la demande sera telle que les organismes de bienfaisance seront de plus en plus sollicités.

Qu'en est-il des moyens, des moyens générés par l'économie? Nous constatons, comme le directeur parlementaire du budget, le Conference Board du Canada et d'autres analystes, que la croissance économique à long terme est susceptible de ralentir jusqu'à moins de 2 p. 100, une chute très importante par rapport aux 3,5 p. 100 des dernières décennies. Voilà qui creuse un écart de perspectives entre les fins et les moyens et qui complique l'action des gouvernements et des organismes de bienfaisance. D'une certaine façon, l'État et le secteur de la bienfaisance font tous deux la même chose : ils offrent des biens sociaux aux particuliers.

The biggest example is health care. The aging population will impact on health care. It will impact on tax revenues. Demand for health care is going up and tax revenues are not going up as fast. The Conference Board has forecast deficits for the provincial governments at about $300 billion a year by, I believe, 2036. It's a fairly long-term forecast, but the idea that ends and means will diverge as a fundamental one.

We have tried to look at the forecast. If demand for charities continues to grow as rapidly as it has in the past 15 to 20 years and if economic growth slows down, can we come up with a number for a deficit that will stress the charitable sector? We have come up with a number of about $26 billion social deficit in the year 2026.

In our view, the gap between ends and means will grow, and there will be a real deficit in 2026. You will not see that on Statistics Canada's books because it will be a deficit that shows up in longer waiting lines at food banks, longer waiting lines for health care, congestion, overstress on staff, and charities trying to do too much with too little. It's what we might call a shadow deficit but it will nevertheless be real in unmet social needs.

I would also point to other ongoing work in Ottawa. Indices of well-being and the role of charities are entangled issues. This draws on work done by Andrew Sharpe in Ottawa, and by the OECD in trying to measure increases in well-being as opposed to increases in gross national product. While well-being is based on economic growth, job insecurity and economic inequality, they show that it has been lagging increases in economic growth.

As you look forward and see economic growth beginning to slow, you begin to worry about what will happen to rates of increase in well-being. To the extent that slow growth in well-being also exacerbates demands on charities, it's a major issue. It's also a major contribution charities can make because they deal with the marginalized.

The bottom line of the message I want to convey is that we are not talking about a charity sector problem when you look at the synergistic relationship between the economy and the charitable sector and when you try to forecast forward to see the divergence between ends and means. We are talking about a Canada problem. The Canada problem is that what most Canadians want is a mixture of economic growth, wealth creation, social justice, environmental responsibility, and those sorts of things. The divergence between ends and means will make it more difficult for all of us, governments and charities, to achieve that. To me,

Le meilleur exemple est celui des soins de santé. Le vieillissement de la population aura une incidence sur les soins de santé. Il aura une incidence sur les recettes fiscales. La demande de soins de santé grimpe et les recettes fiscales ne suivent pas. Le Conference Board a prévu des déficits d'environ 300 milliards de dollars par année pour les gouvernements provinciaux d'ici 2036, je crois. Il s'agit d'une prévision à long terme, mais l'idée que les fins et les moyens divergeront s'impose comme fondamentale.

Nous nous sommes penchés sur cette prévision. Si la demande d'œuvres de bienfaisance continue de croître aussi rapidement qu'au cours des 15 ou 20 dernières années et que la croissance économique ralentit, pouvons-nous arriver à un chiffre de déficit qui risque de faire pression sur le secteur? Nous avons calculé un déficit social d'environ 26 milliards de dollars en 2026.

À notre avis, l'écart entre les fins et les moyens va se creuser et il y aura un vrai déficit en 2026. Vous ne le verrez pas dans les livres de Statistique Canada, parce qu'il se manifestera dans les longues files d'attente aux banques alimentaires, les longues files d'attente dans les hôpitaux, la congestion, le surmenage de personnel et tous les organismes de bienfaisance qui voudront en faire trop avec trop peu. C'est ce qu'on pourrait appeler un déficit fantôme, mais il n'en sera pas moins réel dans les besoins sociaux non comblés.

J'aimerais aussi vous signaler d'autres travaux en cours à Ottawa. Les indices de bien-être et le rôle des organismes de bienfaisance sont des questions indissociables. Je m'appuie sur les travaux menés par Andrew Sharpe à Ottawa et par l'OCDE pour mesurer les hausses du bien-être par rapport à celles du produit national brut. Si le bien-être se mesure à l'aune de la croissance économique, de l'insécurité d'emploi et de l'inégalité économique, ces travaux démontrent que la croissance économique traîne de plus en plus.

En regardant vers l'avenir et en voyant la croissance économique qui se met à ralentir, on commence à s'inquiéter de ce qu'il adviendra de la hausse du bien-être. Dans la mesure où une lente croissance du bien-être exacerbe d'autant la pression sur les organismes de bienfaisance, nous avons un problème majeur. Voilà encore une contribution importante que les organismes peuvent apporter parce qu'ils s'occupent justement des marginalisés.

En fin de compte, le message que je veux transmettre, c'est qu'en examinant la synergie entre l'économie et la bienfaisance et en essayant de prédire à long terme la divergence entre les fins et les moyens, nous ne parlons pas d'un problème du secteur de la bienfaisance. Nous parlons d'un problème du Canada. Le problème du Canada, c'est que la plupart de ses habitants veulent un mélange de croissance économique, de création de richesse, de justice sociale, de responsabilité environnementale et d'autres bienfaits de ce genre. La divergence entre les fins et les moyens rendra la tâche plus difficile pour nous tous, autant l'État que le

that means you want to look to each sector being in a position to maximize its value to Canada.

In my view this committee could valuably focus on, and I am sure it is in your minds, what kind of framework we need to have in place so that charities can make the best contribution they can to Canada over time. At the moment we have an out-of-date policy framework, much of which dates from the 16th century. My own feeling is that modernization is desperately required. Modernization need not be that expensive or difficult. Thank you.

The Chair: I appreciate your presentation. I have a couple of quick questions of my own. You have said the demand for charities will continue to grow, and I have two questions related to that.

First, what is driving that growth in need? Is it simply our aging population? Is that the thing that is driving the growth of the charitable sector?

Second, does this mean that the CRA or some other government agency will need to have greater oversight of the sector as it is growing and having a greater impact on Canadian society?

Mr. Emmett: Certainly among the factors I have looked at, aging is by far the dominant one. In some ways, it's by far the easiest to predict because in the social sciences demography is the most obvious of the social sciences in some ways. You can say with a fair degree of confidence how many 75-year-olds there will be in Canada in 2020.

What you can't say nearly so clearly, because we don't have a real handle on the demand side, is: How many homeless will there be in 2020? How many people will be lining up at food banks in 2020? Certainly, as you look at the shape of society, the changes in family structure which lead to demand for daycare and so on, the changes in diversity with respect to the refugees and immigrants demand for integration, and these sorts of things, you can develop a fairly clear idea there is a mix of factors causing stress on charities to increase more quickly than economic growth and the means to do it have been increasing.

The Chair: And my question on oversight?

Mr. Emmett: In some ways it would be better for my colleague from Imagine Canada to answer this. In my view, if anything CRA exercises too much oversight. One of the things that I think obstructs or inhibits charities from being as dynamic and innovative as they can be is the way CRA tends to look at

secteur de la bienfaisance. Pour moi, cela signifie que vous voulez que chaque secteur soit en mesure d'offrir le maximum de valeur au Canada.

À mon avis, votre comité ferait œuvre utile s'il s'appliquait — et je suis certain que vous y pensez — à définir le cadre dont nous avons besoin pour que les organismes de bienfaisance puissent avec le temps apporter la meilleure contribution possible au Canada. À l'heure actuelle, nous avons un cadre de politiques dépassé, qui remonte en bonne partie au XVI[e] siècle. Mon avis est qu'une modernisation s'impose de façon criante, sans être nécessairement coûteuse ou difficile. Merci.

Le président : Je vous remercie de votre exposé. J'ai moi-même quelques petites questions. Vous avez dit que la demande à laquelle les organismes de bienfaisance doivent répondre continuera d'augmenter, et j'ai deux questions à ce sujet.

Premièrement, à quoi cette augmentation des besoins est-elle attribuable? Est-ce simplement le vieillissement de la population? Est-ce cela qui est à l'origine de la croissance du secteur de la bienfaisance?

Deuxièmement, cela signifie-t-il que l'ARC ou un autre organisme gouvernemental devra exercer une surveillance accrue du secteur à mesure qu'il prendra de l'expansion et qu'il aura une plus grande incidence sur la société canadienne?

M. Emmett : Parmi les facteurs que j'ai examinés, le vieillissement est de loin le facteur dominant. Il est de loin le plus facile à prédire, parce que dans le domaine des sciences sociales, c'est la démographie qui, d'une certaine façon, produit les données les plus probantes. Il est possible de dire avec assez de certitude combien il y aura de personnes âgées de 75 ans au Canada en 2020.

Ce qu'il n'est pas aussi facile de prédire, parce que nous n'avons pas vraiment de prise sur la demande, c'est combien de sans-abri il y aura en 2020, ou combien de personnes feront la queue aux banques alimentaires en 2020? Il est certain qu'en examinant la structure de la société, les changements dans la structure familiale qui entraînent la demande de services de garde, et cetera, les changements dans la diversité en ce qui concerne la demande d'intégration des réfugiés et des immigrants, et ainsi de suite, on peut avoir une idée assez claire que c'est un mélange de facteurs qui fait en sorte que les organismes de bienfaisance sont soumis à des pressions qui augmentent à un rythme plus rapide que la croissance économique et que les moyens disponibles.

Le président : Et ma question sur la surveillance?

M. Emmett : À certains égards, il serait préférable que mon collègue d'Imagine Canada réponde à cette question. À mon avis, l'ARC exerce une trop grande surveillance. L'une des choses qui, à mon avis, empêchent les organismes de bienfaisance d'être aussi dynamiques et innovateurs qu'ils

the sector. It tends to focus not so much on charitable purpose as opposed to charitable activity. This is my own feeling and my colleagues can disavow me if they wish. It tries to micromanage the sector. The sector would be very well placed if more government took a more enabling attitude. Get out of our way and let us do our job.

The Chair: That's a theory but then another theory is: Get out of our way but also continue to give us money.

Mr. Emmett: I didn't hear that.

The Chair: The tendency of some is to say, "Get out of our way but continue to give us money for our good work."

Mr. Emmett: That's a very good point. I would say that many of our recommendations are to get out of our way so that we don't need to ask for more money and we can explore things like social innovation, social finance, increasing our own revenue from the sale of goods and services, and those sorts of things.

If you look at one of the things that makes charities go, we are in a world where you look at donations from individuals. Those are showing signs of softness. They have tended over many years to be a fixed proportion of GNP. One of the problems with donations is that many of them come from the baby boomer cohort, of which I am a member. To be blunt, the boomer cohort has only so many donations left in them. It's showing signs of tailing off and being really dependent on continued support from that particular demographic.

When you look at the sources of funding, you start to ask yourself, if that's soft, where the money is to come from that will allow us to continue to do our job. I think you have to look at some of those other areas.

Senator Omidvar: I have a point of clarification on your deck where it refers to the economy and the charitable sector. Am I right that you are in fact focusing only on the charitable sector and not bleeding over into the not-for-profit sector?

Mr. Emmett: That is correct.

Senator Omidvar: I want to ask you more about the idea of an enabling mechanism. You talked very briefly about charitable purpose versus charitable activities. We have the report from the minister's advisory panel, but perhaps you could clarify for us

pourraient l'être, c'est la façon dont l'ARC a tendance à percevoir le secteur. Elle a tendance à mettre l'accent non pas tant sur les objectifs des organismes de bienfaisance, mais plutôt sur les activités de bienfaisance. C'est mon sentiment et mes collègues peuvent me contredire s'ils le veulent. L'ARC tente d'assurer une microgestion du secteur. Le secteur serait dans une bien meilleure position si un plus grand nombre d'administrations lui donnaient plus de pouvoirs. Laissez-nous faire notre travail.

Le président : C'est une théorie, mais il y en a une autre : « Laissez-nous faire notre travail, mais continuez à nous donner de l'argent. »

M. Emmett : Je n'ai pas entendu cela.

Le président : Certains ont tendance à dire : « Laissez-nous faire notre travail, mais continuez à nous donner de l'argent pour le bon travail que nous faisons. »

M. Emmett : C'est un très bon point. Je dirais qu'un nombre important de nos recommandations visent à nous laisser les coudées franches, afin que nous n'ayons pas à demander plus d'argent et que nous puissions explorer des choses comme l'innovation sociale, la finance sociale, l'augmentation de nos propres revenus provenant de la vente de biens et de services, et ce genre de choses.

Parmi les choses qui contribuent à faire avancer les organismes de bienfaisance figure le fait que nous évoluons dans un monde axé sur les dons des particuliers, qui montre des signes d'essoufflement. Depuis de nombreuses années, les dons ont tendance à représenter une proportion fixe du produit national brut. L'un des problèmes que posent les dons, c'est que bon nombre d'entre eux proviennent de la cohorte des baby-boomers, dont je fais partie. Pour être honnête, les dons commencent à y être limités. Ils montrent des signes de déclin, en plus de dépendre dans une grande mesure de cette population particulière.

Lorsque l'on examine les sources de financement, on se demande, compte tenu de cet essoufflement, d'où viendra l'argent qui nous permettra de continuer à faire notre travail. Je pense qu'il faut nous tourner vers certaines autres sources.

La sénatrice Omidvar : J'aimerais obtenir une précision au sujet de votre document où il est question de l'économie et du secteur de la bienfaisance. Ai-je raison de dire que vous vous concentrez uniquement sur le secteur de la bienfaisance, sans déborder sur le secteur sans but lucratif?

M. Emmett : C'est exact.

La sénatrice Omidvar : J'aimerais en savoir davantage sur la notion de l'habilitation. Vous avez parlé très brièvement des objectifs des organismes de bienfaisance, par opposition aux activités de bienfaisance. Nous avons le rapport du comité

again: What does the CRA do in terms of these particular line item activities versus purpose? How does it hinder and what should be changed to enable the sector to maximize its contribution?

Mr. Emmett: One of my colleagues in the consulting world has talked about the CRA with the example of slicing a sausage. Its focus on activities allows the CRA to slice the sausage of what charities do very, very finely. Focusing on charitable purpose would allow charities to take a higher level interest in what charities are doing but doesn't involve what I would call niggling in their day-to-day activities. It gives them a bit more freedom. I think that's important for charities to be able to do their jobs.

Senator Omidvar: I will ask you a follow-up question on what might be a concern. If you shift from activities and focus on purpose, what if the activities go astray in the use of charitable dollars? Is that not a concern? Perhaps I'll just ask you the question.

Mr. Emmett: On the misuse of funds and charitable dollars, if you're talking about fraud and that sort of thing, it's an issue whether you slice the sausage finely or you slice it broadly. Imagine Canada has a terrific program that looks at charities and certifies them with respect to their governance, how they are structured, how transparent they are, and that sort of thing. Those sorts of mechanisms created by and policed by the sector itself are really much more useful than excessive oversight by the CRA.

It's the Imagine Canada standards program by which companies are certified and there is actually a peer review element to that to keep charities up to standard.

The Chair: If you want government to get out of the way and allow the sector to grow, it would seem to me, though, that there needs to be a regulator when something goes wrong. What normally happens when something goes wrong is that the government gets blamed for not watching it and having the proper oversight.

Mr. Emmett: That's right.

The Chair: People who are involved in governance aren't that anxious to have fingers pointed at them because they haven't had the proper oversight of a government program or of government money that may be involved in programs.

Mr. Emmett: I sympathize with that. I was a bureaucrat for many years. I share the risk aversion. I know the downside of not being careful enough.

consultatif de la ministre, mais peut-être pourriez-vous nous préciser encore une fois ce que fait l'ARC en ce qui concerne ces activités par rapport aux objectifs? Comment intervient-elle et que faudrait-il changer pour permettre au secteur de maximiser sa contribution?

M. Emmett : Un de mes collègues du secteur consultatif a parlé de l'Agence du revenu du Canada en donnant l'exemple du découpage d'un saucisson. L'accent qu'elle met sur les activités lui permet de trancher très finement ce que font les organismes de bienfaisance. En mettant l'accent sur les objectifs des organismes de bienfaisance, on leur permettrait de se concentrer davantage sur ce qu'ils font, sans ce que j'appellerais une intervention tatillonne dans leurs activités courantes. Cela leur donnerait un peu plus de liberté. Je pense qu'il est important que les organismes de bienfaisance puissent faire leur travail.

La sénatrice Omidvar : Je vais vous poser une question complémentaire sur ce qui pourrait constituer une préoccupation. Si l'on fait passer l'accent des activités aux objectifs, qu'arrivera-t-il si les fonds destinés à la bienfaisance sont mal utilisés? N'est-ce pas une préoccupation? Peut-être. Je vous pose simplement la question.

M. Emmett : Pour ce qui est de la mauvaise utilisation des fonds et des dons de bienfaisance, si vous parlez de fraude et de ce genre de choses, il faut déterminer si l'on tranche le saucisson finement ou grossièrement. Imagine Canada a un excellent programme d'examen et de certification des organismes de bienfaisance en ce qui concerne leur gouvernance, leur structure et leur transparence, notamment. Ce genre de mécanismes créés par le secteur lui-même et surveillés par lui est beaucoup plus utile que la surveillance excessive de l'ARC.

Je veux parler du programme des normes d'Imagine Canada, qui permet aux entreprises d'être certifiées et qui comporte un aspect d'examen par les pairs pour que les organismes de bienfaisance respectent les normes.

Le président : Si vous voulez que le gouvernement laisse le secteur tranquille et le laisse prendre de l'expansion, il me semble qu'il faut un mécanisme de réglementation pour le cas où les choses tourneraient mal. Normalement, quand quelque chose tourne mal, on reproche au gouvernement de ne pas avoir surveillé la situation et de ne pas être suffisamment à l'affût.

M. Emmett : C'est vrai.

Le président : Les gens qui s'occupent de la gouvernance ne souhaitent pas tant que cela qu'on les pointe du doigt parce qu'ils n'ont pas suffisamment surveillé un programme gouvernemental ou les fonds publics qui y sont affectés.

M. Emmett : Je comprends cela. J'ai été un bureaucrate pendant de nombreuses années. Je partage cette aversion pour les risques. Je connais les risques que suscite le manque de prudence.

I guess the question is: What is careful enough? Charities will have to continue to be registered and to be clear about what are their charitable purposes. They will be under scrutiny by their donors. They have boards. It's increasing interest in things like the standards program.

To me, it's weighing the costs and benefits to risks and benefits. I come down on saying that it would benefit Canada if charities had more leeway to do their job as they see fit.

Senator Frum: I am having difficulty with the idea as well of broadening or letting the charitable sector be potentially at carte blanche from CRA to do things. I mean, you mentioned social enterprise as something that could fall within charitable purpose, but it can also fall within a profitable purpose.

Mr. Emmett: It can, yes.

Senator Frum: How do you regulate for something that is both profitable and charitable?

Mr. Emmett: A task force is coming forward with recommendations on social enterprise and social finance, but I do take your point. It's a challenge.

If you go into social finance you receive funding, but you have to pay it back. How do you pay it back? Do you pay it back from donations? Do you pay it back from earned revenue through sales of goods and services? Do you become more private sector like? I think it's a real dilemma for charities.

When it comes right down to it, we're talking about something that accounts for about 4 per cent or 5 per cent of the revenues of charities from donations and those things policed by and of most concern to the CRA. The bigger issue is: How will charities fund themselves to meet the diverge between ends and means? If we're 8 per cent of the economy and the economy is $2 trillion, we are talking about a $160 billion sector.

The question for me is: How will we be able to continue to maximize the value of charities in that broad picture? Admittedly, donations and their propriety are issues, but there are many other broad issues we need to focus on as well.

Senator Frum: When there are low tax jurisdictions, have you ever measured in your studies if that has any influence on charitable activity versus high tax jurisdictions?

Je suppose que la question est la suivante : quel est le niveau approprié de prudence? Les organismes de bienfaisance devront continuer à être enregistrés et à préciser leurs objectifs. Ils seront examinés par leurs donateurs. Ils ont des conseils. Il y a d'ailleurs un intérêt grandissant pour des choses comme le programme des normes.

Pour moi, il s'agit de pondérer les coûts et les avantages par rapport aux risques et aux avantages. J'en conclus qu'il serait avantageux pour le Canada que les organismes de bienfaisance aient plus de latitude pour faire leur travail comme bon leur semble.

La sénatrice Frum : J'ai du mal à accepter l'idée d'élargir les pouvoirs du secteur de la bienfaisance ou de laisser l'ARC lui donner carte blanche pour faire certaines choses. Vous avez dit que l'entreprise sociale pourrait faire partie des objectifs des organismes de bienfaisance, mais qu'elle peut aussi faire partie du secteur à but lucratif.

M. Emmett : Oui, en effet.

La sénatrice Frum : Comment réglementer quelque chose qui est à la fois rentable et charitable?

M. Emmett : Un groupe de travail va présenter des recommandations sur l'entreprise sociale et la finance sociale, mais je comprends ce que vous voulez dire. C'est un défi.

Dans le cas de la finance sociale, du financement est versé, mais il doit être remboursé. De quelle façon? À même les dons? À même les revenus tirés de la vente de biens et de services? Cela s'apparente-t-il davantage au secteur privé? Je pense que c'est un véritable dilemme pour les organismes de bienfaisance.

En fin de compte, nous parlons de quelque chose qui représente environ 4 p. 100 ou 5 p. 100 des revenus des organismes de bienfaisance provenant des dons, des aspects dont l'ARC s'occupe et se préoccupe le plus. La question la plus importante est la suivante : comment les organismes de bienfaisance s'autofinanceront-ils pour tenir compte de l'écart entre la fin et les moyens? Si nous représentons 8 p. 100 de l'économie et que celle-ci se chiffre à 2 billions de dollars, nous parlons d'un secteur de 160 milliards de dollars environ.

La question que je me pose est la suivante : comment pourrons-nous continuer à maximiser la valeur des organismes de bienfaisance dans ce contexte général? Il est vrai que les dons et leur légitimité posent un problème, mais il y a bien d'autres grandes questions sur lesquelles nous devons nous pencher également.

La sénatrice Frum : Dans les pays où les impôts sont peu élevés, avez-vous déjà mesuré dans vos études si cela avait une influence sur les activités de bienfaisance par rapport aux pays où les impôts sont élevés?

Mr. Emmett: Mainly we like to compare ourselves to the U.S. The U.S. is very similar to Canada. Revenue to charities from donations tends to be a fairly constant proportion of GDP, particularly in the U.S. where taxes change a little more frequently than they do in Canada. The non-refundable tax credit has been in place for some time in this country. I think the observation in the U.S. is that taxes go up and taxes go down but donations remain more or less constant.

Senator Frum: I have a question on one of the charts you gave us at page 5 on the growth of the non-profit sector versus the GDP. Australia is kind of an outlier on this chart. If I am reading this chart correctly, the growth of the non-profit sector outpaced the growth of GDP. Is that right?

Mr. Emmett: That's right.

Senator Frum: Australia is the most extreme. Do you have any commentary on why it's different from the rest?

Mr. Emmett: I don't know specifically why Australia is an outlier. The one point I would make about Australia might be relevant for the committee. Among the bureaucracies in the world, the public services, they do by far the best work on the charitable sector. They have tons of research. They have loads of numbers. They come up with very creative recommendations. Whether or not that's related to the different performance in Australia, I just can't say.

Senator Omidvar: I will stick with the enabling mechanism. I heard you talk about the enabling mechanism. The sector needs to be enabled to maximize its contributions to society, not just the economy.

I have also heard people say that the CRA is not an enabling home. It's a regulator. It's an enforcer. It's not an enabler. Where in government or outside government would you see a home? What can learn from other jurisdictions in terms of this question?

Mr. Emmett: That's a really interesting question. One of my jobs in the public service was as assistant deputy minister for forestry. I had a thousand people reporting to me. Our concern was the health of the forest industry or enabling the forest industry, if you like. We were doing a lot of science, working on economic policies of the government, interacting with government and meeting with ministers once a year in a fairly formal way.

M. Emmett : Nous aimons surtout nous comparer aux États-Unis. Les États-Unis sont très semblables au Canada. Les dons aux organismes de bienfaisance ont tendance à représenter une proportion assez constante du PIB, surtout aux États-Unis, où les impôts changent un peu plus fréquemment qu'au Canada. Le crédit d'impôt non remboursable existe depuis un certain temps au Canada. L'expérience nous montre qu'aux États-Unis, les impôts augmentent et diminuent, mais les dons demeurent plus ou moins constants.

La sénatrice Frum : J'ai une question sur l'un des graphiques que vous nous avez remis, à la page 5, sur la croissance du secteur sans but lucratif par rapport au PIB. L'Australie représente en quelque sorte un cas aberrant sur ce graphique. Si je comprends bien, la croissance du secteur sans but lucratif a dépassé celle du PIB. Est-ce exact?

M. Emmett : C'est exact.

La sénatrice Frum : L'Australie est le cas le plus extrême. Avez-vous des commentaires à faire sur la raison pour laquelle elle se démarque des autres?

M. Emmett : Je ne sais pas précisément pourquoi l'Australie est un cas particulier. Le point que j'aimerais soulever au sujet de l'Australie est peut-être pertinent pour le comité. Parmi les différentes bureaucraties dans le monde, les divers services publics, elle fait de loin le meilleur travail concernant le secteur de la bienfaisance. On y effectue des tonnes de recherches. On y compile de très nombreux chiffres. On y formule des recommandations très créatives. Je ne sais toutefois pas si cela est lié aux résultats différents qu'obtient ce pays.

La sénatrice Omidvar : Je veux revenir à l'habilitation. Je vous ai entendu en parler. Il faut habiliter le secteur pour qu'il maximise sa contribution à la société, et non pas seulement à l'économie.

J'ai aussi entendu des gens dire que l'ARC ne joue pas un rôle habilitant. Il s'agit d'un organisme de réglementation. Il s'agit d'un organisme d'exécution, pas d'un organisme habilitant. Quelle serait l'entité la plus appropriée à cette fin, au gouvernement ou à l'extérieur du gouvernement, selon vous? Que pouvons-nous apprendre d'autres administrations à ce sujet?

M. Emmett : C'est une question très intéressante. Lorsque j'étais dans la fonction publique, j'ai notamment été sous-ministre adjoint aux forêts. Un millier de personnes relevaient de moi. Ce qui nous préoccupait, c'était la santé de l'industrie forestière ou les pouvoirs de l'industrie forestière, si vous voulez. Nous faisions beaucoup de recherches scientifiques, nous examinions les politiques économiques du gouvernement, nous interagissions avec le gouvernement et nous rencontrions les ministres une fois par année de façon assez officielle.

If I had gone to the forest industry and said, by the way, that their only point of contact in Ottawa was the CRA and all they were concerned about was whether they paid their taxes, they would have had a fit. We have a sector that is at least as big as the forestry sector, and we have no place to go except the CRA. That's a real problem. It's an indication that in some ways the government doesn't really understand the sector.

First, I would like to see the sector being treated by economic policy-makers as equally important as many of the primary industry sectors or any sector in the economy.

Second, I would like to see a point of contact in government, a plug and socket, if you like, so that when government policies are made the view of the sector can be incorporated.

Industry Canada has divisions concerned with aerospace, automobiles, small business and so on. Perhaps a division of Industry Canada or perhaps a minister with some responsibility for the sector would be extremely useful. Some examples occur to me for a sector with basically two million employees that is an important element of the economy.

What about the sector in innovation? When you look at the measures developed to stimulate innovation, most of them are delivered through the tax system, through accelerated depreciation and so on. Those are irrelevant for the charitable sector because we don't pay taxes. If sitting around the table when those measures were devised there was somebody from the charities with a plug and socket interest in charities, in my view they would say, "Hey, we can get real benefits from making these measures more broadly applicable."

I think it's a real lack in government, and I would like to see it remedied.

The Chair: You've mentioned in your presentation and throughout your answers the government's responsibility and perhaps changes the government should make to get out of the way and let the charities do their job. However, you haven't put an emphasis on the people, which is an integral part of this. Charities are run by volunteers. Yes, they are many people who work for charities. I was one of them for many years but I always had a boss, and my boss was always a volunteer.

You've not talked about the value of the volunteers, the lack of recruitment of volunteers, the training volunteers, how the sector will grow with good volunteers, or how the sector will interact because it is a volunteer-driven sector.

Si j'avais dit à l'industrie forestière que son seul point de contact à Ottawa était l'Agence du revenu du Canada et que tout ce que l'on attendait d'elle, c'était qu'elle paie ses impôts, cela aurait eu l'effet d'une bombe. Nous avons un secteur qui est au moins aussi important que le secteur forestier, et nous n'avons personne vers qui nous tourner, sauf l'ARC. C'est un véritable problème. Il s'agit d'une indication que le gouvernement ne comprend pas vraiment le secteur à certains égards.

Premièrement, j'aimerais que le secteur soit traité par les décideurs économiques de la même façon que bon nombre de secteurs de l'industrie primaire ou de tout autre secteur de l'économie.

Deuxièmement, j'aimerais qu'il y ait un point de contact au sein du gouvernement, une connexion, si vous voulez, pour que lorsque les politiques gouvernementales sont élaborées, le point de vue du secteur puisse être intégré.

Industrie Canada a des divisions qui s'occupent de l'aérospatiale, de l'automobile, des petites entreprises et ainsi de suite. Il serait peut-être extrêmement utile d'avoir une division d'Industrie Canada, ou peut-être un ministre, responsable du secteur. Certains exemples me viennent en tête pour ce secteur qui compte essentiellement deux millions d'employés et qui constitue un élément important de l'économie.

Parlons de l'innovation. Lorsque l'on regarde les mesures élaborées pour stimuler l'innovation, on s'aperçoit que la plupart d'entre elles sont mises en œuvre par l'entremise du régime fiscal, grâce à l'amortissement accéléré, notamment. Cela n'a rien à voir avec le secteur de la bienfaisance parce que nous ne payons pas d'impôt. Si, au moment où ces mesures sont élaborées, les organismes de bienfaisance étaient représentés, il serait possible de dire, à mon avis, que l'élargissement de ces mesures comporte de réels avantages.

Je pense que cela constitue une véritable lacune au gouvernement, et j'aimerais qu'on y remédie.

Le président : Dans votre exposé et dans vos réponses, vous avez parlé de la responsabilité du gouvernement et des changements que le gouvernement devrait peut-être apporter pour laisser les organismes de bienfaisance faire leur travail. Cependant, vous n'avez pas mis l'accent sur les gens, qui font partie intégrante de tout cela. Les organismes de bienfaisance sont dirigés par des bénévoles. Oui, beaucoup de gens travaillent pour des organismes de bienfaisance. J'ai été l'un d'eux pendant de nombreuses années, mais j'ai toujours eu un patron, et mon patron a toujours été un bénévole.

Vous n'avez pas parlé de la valeur des bénévoles, du manque de bénévoles à recruter, de la formation des bénévoles, de la croissance du secteur grâce à la présence de bons bénévoles, ni des interactions dans le secteur, parce que c'est un secteur axé sur le bénévolat.

Mr. Emmett: I personally think volunteering is extremely important. It's not particularly treated very well in my presentation. I'd like to spend some time working on that. It is embedded in some of the numbers. I think Statistics Canada made the point that when you talk about 8 per cent or 8.5 per cent of GDP it includes a factor for the contribution that volunteers make.

To go beyond that, my own view is that people want to be able to volunteer. They want to be able to participate in their community. They want to be part of things. They want to be part of social development. It's a real advantage to Canada going forward to have a system in which volunteers are valued, they are trained, and they have the opportunity, as somebody put it, to be more fully themselves to participate in the community and its well-being.

I absolutely agree that it's important. It should be beefed up in what I am doing but I haven't got around to it yet.

Senator Frum: Your reference to the 16th century model of charity and our framework having been updated since then, can you elaborate on that? Can you be more specific about what you mean by that?

Mr. Emmett: No legislative framework defines what a charity is in Canada. It's defined by common law. Some of those common law decisions date from Elizabethan times and define charities as focusing on three or four very narrow areas: relief for poverty, education, religion and other general advancement of society.

Again, without pointing out Australia, other countries have legislation that actually says the term charity applies to a not-for-profit organization dedicated to the following 15 things. It's a bit clearer what a charity is under those definitions.

The point I would make is that every once in a while we update corporate law, income tax and so on, to reflect the fact that we have a changing society. That seems to have passed the charitable sector by.

Senator Frum: That gets back to this issue of what counts as being a charitable activity. As it is now, certain social enterprise activities can or can't be charitable. They can sometimes; that's the thing. Under CRA rules, are there social enterprises that would be considered charities?

Mr. Emmett: I am sorry, I just couldn't answer that.

M. Emmett : Personnellement, je pense que le bénévolat est extrêmement important. Cet aspect n'est pas particulièrement bien traité dans mon exposé. J'aimerais y consacrer un peu de temps. Il en est un peu question dans les chiffres. Je pense que Statistique Canada a démontré que lorsque l'on parle de 8 p. 100 ou de 8,5 p. 100 du PIB, on tient compte de la contribution des bénévoles.

Pour aller plus loin, je dirais que les gens veulent pouvoir faire du bénévolat. Ils veulent pouvoir participer à leur collectivité. Ils veulent faire avancer les choses. Ils veulent faire partie du développement social. Il sera réellement avantageux pour le Canada à l'avenir de compter sur un système dans lequel les bénévoles sont appréciés, sont formés et ont la possibilité, comme quelqu'un l'a dit, de participer pleinement à la collectivité et à son bien-être.

Je suis tout à fait d'accord pour dire que c'est important. Cette question mérite d'être élaborée davantage, mais je n'ai pas encore eu le temps de le faire.

La sénatrice Frum : Pouvez-vous nous en dire davantage sur votre référence au modèle de la bienfaisance du XVI^e^ siècle et sur le cadre que nous avons mis à jour depuis? Pouvez-vous préciser ce que vous entendez par là?

M. Emmett : Aucun cadre législatif ne définit ce qu'est un organisme de bienfaisance au Canada. C'est la common law qui s'en charge. Certaines de ces décisions de common law remontent à l'époque élisabéthaine et définissent les organismes de bienfaisance comme étant axées sur trois ou quatre domaines très limités, soit l'allégement de la pauvreté, l'éducation, la religion et d'autres formes générales d'avancement de la société.

Encore une fois, sans vouloir parler de l'Australie, d'autres pays ont une loi qui dit que le terme « organisme de bienfaisance » s'applique à un organisme sans but lucratif qui se consacre à une quinzaine de choses. Cette définition est certainement un peu plus claire.

Ce que je veux dire, c'est que, de temps à autre, nous mettons à jour le droit des sociétés, l'impôt sur le revenu, et cetera, pour tenir compte du fait que notre société évolue, mais on semble passer à côté du secteur de la bienfaisance.

La sénatrice Frum : Cela nous ramène à la question de savoir ce qui est considéré comme une activité de bienfaisance. À l'heure actuelle, certaines activités d'entreprise sociale peuvent ou non être qualifiées d'activités de bienfaisance. C'est le cas parfois et c'est là toute la question. Selon les règles de l'ARC, y a-t-il des entreprises sociales qui pourraient être considérées comme des organismes de bienfaisance?

M. Emmett : Je suis désolé, mais je ne peux pas répondre à cette question.

Senator Frum: I understand. If the definition needs modernizing, in your view, because it's inadequate for what's going on, I would like to know what are the activities that maybe aren't covered which you think should be covered.

Mr. Emmett: Right. Again, I am not a lawyer and I just can't answer that.

Senator Raine: I am sure you know the Senate is deeply engrossed right now in dealing with the cannabis legislation. Today, just a while ago, we had a presentation from a woman, Dr. Bertha Madras, a professor of psychobiology at the Harvard Medical School. She painted a very bleak picture, a little bit, about the impacts this might have on us that we are not expecting. She mentioned a term called amotivational syndrome, which I recognized right away. I had never heard the term before, but it's where young people who start using cannabis become unmotivated and then don't succeed very well in life. She quoted statistics of much higher use incidents of homelessness, mental illness and things like that as a result.

Now I am hearing from you how we will be stretched in the future because of the moving out of the baby boom generation. If we want to turn this around, it has to be an action by all of government and not slotted into Revenue Canada and maybe touched on by Statistics Canada. Nobody is really fully appreciating the value of Canadian life comes with these non-profit societies and charities that help make us a great country.

I fully support your plea for some kind of a minister of state for charities and non-profit organizations or something like that. I am sorry I am retiring because this is a very important committee. If we could outline this, it would be good. I am hearing from you that we should perhaps take a good, hard look at what Australia is doing, being a country very similar to Canada. If they are getting it right, maybe we should look at their framework.

It's sort of a statement, but the question is tacked on to the end.

Mr. Emmett: It certainly corresponds to my thinking. Government should increasingly think of charities as a partner in achieving these things and in thinking together to maximize our individual value, including the private sector as well. There are an increasing number of private sector providers out there.

With respect to Australia, there is a terrific piece of work by the Australian Productivity Commission that goes into charities in great, great detail. It would be worthwhile for the committee

La sénatrice Frum : Je comprends. Si la définition a besoin d'être modernisée, à votre avis, parce qu'elle est inadéquate par rapport à ce qui se passe, j'aimerais savoir quelles sont les activités qui ne sont peut-être pas couvertes et qui, selon vous, devraient l'être.

M. Emmett : Oui. Encore une fois, je ne suis pas avocat et je ne peux tout simplement pas répondre à cette question.

La sénatrice Raine : Je suis sûre que vous savez que le Sénat est actuellement très absorbé par le projet de loi sur le cannabis. Aujourd'hui, il y a quelques instants, nous avons entendu l'exposé d'une femme, Mme Bertha Madras, professeure de psychobiologie à la faculté de médecine de Harvard. Elle a brossé rapidement un tableau très sombre des répercussions que cela pourrait avoir sur nous et auxquelles nous ne nous attendons pas. Elle a parlé du syndrome amotivationnel, que j'ai reconnu tout de suite. Je n'avais jamais entendu ce terme auparavant, qui désigne l'attitude des jeunes qui commencent à consommer du cannabis et qui deviennent démotivés et ne réussissent pas très bien dans la vie. Elle a cité des statistiques sur le nombre beaucoup plus élevé de cas d'itinérance et de maladie mentale, notamment.

Je vous entends maintenant dire comment la situation empirera à l'avenir, lorsque la génération du baby-boom ne sera plus là. Si nous voulons renverser la vapeur, il faut que des mesures soient prises par l'ensemble du gouvernement, et non pas uniquement par Revenu Canada, avec l'intervention peut-être de Statistique Canada. Personne ne se rend vraiment compte que la qualité de vie que nous avons au Canada dépend en partie de ces sociétés sans but lucratif et de ces organismes de bienfaisance qui contribuent à faire de nous un grand pays.

J'appuie entièrement votre demande de création d'un poste de ministre d'État pour les organismes de bienfaisance et sans but lucratif, ou quelque chose du genre. Je suis désolée de partir à la retraite parce que je pense que les travaux de ce comité sont très importants. Ce serait une bonne chose de le souligner. Vous dites que nous devrions peut-être examiner de près ce que fait l'Australie, qui est un pays très semblable au Canada. S'ils font bien les choses, nous devrions peut-être nous inspirer de leur cadre.

Cela ressemble plus à un énoncé qu'à une question. Elle est sous-entendue, même si je ne la pose pas directement.

M. Emmett : Cela correspond certainement à ce que je pense. Le gouvernement devrait de plus en plus considérer les organismes de bienfaisance comme des partenaires dans la réalisation de ces objectifs et dans la réflexion commune pour maximiser notre valeur individuelle, y compris le secteur privé. Il y a de plus en plus d'organismes qui relèvent du secteur privé.

En ce qui concerne l'Australie, la Commission australienne de la productivité a fait un excellent travail en étudiant de façon très détaillée la situation des organismes de bienfaisance. Il serait

to have a look at that reference. I would be happy to supply it. I got a lot out of reading it.

Senator Raine: Do you have any contacts in Australia whom we could perhaps have testified before the committee?

The Chair: Perhaps you could forward those to the clerk.

Mr. Emmett: Certainly, I can look into it. I would be happy to provide a reference and try to find a name for you.

Senator Omidvar: Before I ask my question, I want to let everyone know that the Senate Social Committee next week will be tabling its first report on social finance, which dovetails very nicely with what our witness is saying.

As an economist you need data. What is your view of the data that is currently being collected by Stats Canada? If you were in the room today, maybe you have a view on it. How can it be improved? What needs to be updated? Especially in terms of what you have said are the emerging trends around aging, diversity and demographics, et cetera. I wonder if you would help us out here a little.

If we were to make a recommendation that Stats Canada should improve its evidence collecting and the service of the sector, where should that recommendation be focused?

Mr. Emmett: In some ways, my colleagues who are experts on statistics should respond to that.

Just talking about my own experience in looking at the numbers, trying to see what story they tell me, and then particularly trying to look forward, to forecast forward, the last really good numbers we have on the sector in macroeconomic terms are for 2006. That's 12 years ago. They talked about the last iteration of the NSVO was around 2009, which is nine years ago. The numbers that we're working with are out of date. I would be happy if we had an NSVO updated to 2018.

One of the problems you have from the Statistics Canada presentation is that over time the understanding by statisticians of what they should be measuring changes. There are different data sources in Canada and you have to bring them together. We use Revenue Canada data on donations, and there are all different sorts of things.

The Statistics Canada has been very helpful to us. They've recently provided some numbers updated to 2014 but on a fairly selective basis. We have to sit down to try and figure out what has happened between 2006 and 2014 in terms of changing definitions, of mapping our definitions into their definitions and of making sure that we're both talking about the same thing. People tend to get confused by different numbers describing the

utile que le comité se penche sur ces travaux, que je vous fournirai avec plaisir. Ils m'ont beaucoup apporté.

La sénatrice Raine : Connaissez-vous des gens en Australie qui pourraient témoigner devant le comité?

Le président : Vous pourriez communiquer ces noms au greffier.

M. Emmett : Certainement, je peux vérifier. C'est avec plaisir que je vous fournirai des références et que j'essaierai de trouver des noms pour vous.

La sénatrice Omidvar : Avant de poser ma question, je tiens à informer tout le monde que le Comité sénatorial des affaires sociales déposera, la semaine prochaine, son premier rapport sur la finance sociale, ce qui concorde très bien avec ce que dit notre témoin.

Comme économiste, vous avez besoin de données. Que pensez-vous des données actuellement recueillies par Statistique Canada? Si vous étiez dans la salle aujourd'hui, vous avez peut-être une opinion à ce sujet. Comment peut-on les améliorer? Que faut-il mettre à jour? En ce qui concerne plus particulièrement ce que vous avez dit, il y a notamment les tendances émergentes en matière de vieillissement, de diversité et de démographie. Je me demande si vous pouvez nous aider un peu à ce sujet.

Si nous devions recommander que Statistique Canada améliore la collecte de données probantes et les services au secteur, sur quoi cette recommandation devrait-elle porter?

M. Emmett : D'une certaine façon, mes collègues qui sont experts en statistiques devraient répondre à cela.

Pour ce qui est de ma propre expérience des chiffres et de leur interprétation, et surtout pour ce qui est de prévoir l'avenir, les derniers très bons chiffres que nous avons sur le secteur sur le plan macroéconomique sont ceux de 2006. C'était il y a 12 ans. Il a été question de la dernière enquête nationale sur le bénévolat, qui remonte à 2009, c'est-à-dire il y a neuf ans. Les chiffres que nous utilisons sont désuets. Je serais heureux si nous disposions de données d'enquête à jour pour 2018.

L'un des problèmes que pose l'exposé de Statistique Canada, c'est qu'au fil du temps, la perception par les statisticiens de ce qu'ils devraient mesurer change. Il y a différentes sources de données au Canada et il faut les regrouper. Nous utilisons les données de Revenu Canada sur les dons, qui nous révèlent toutes sortes de choses différentes.

Statistique Canada nous a été très utile. On nous a récemment fourni des chiffres qui ont été mis à jour jusqu'en 2014, mais de façon assez sélective. Nous devons nous asseoir pour essayer de déterminer ce qui s'est passé entre 2006 et 2014 en ce qui a trait à la modification des définitions, à la correspondance entre nos définitions et les leurs, afin de nous assurer de parler le même langage. Les gens ont tendance à se perdre dans les différents

same thing. How much do charities contribute to the economy? What is NPISH and all that stuff?

Statistics Canada has been helpful to us. I would like to see much more routine satellite accounts that give us easily understandable, reliable information on the sector in macroeconomic terms.

To do the forecast for the social deficit, I had to start in 2006 and forecast what the sector should look like today if we had numbers on it, which we don't. To me, it's an urgent matter. I can't think of another sector of our size in the economy that makes do with less.

The Chair: One factor that you haven't talked about throughout the whole presentation this evening is the taxation aspect of it and the fact that charities survive by giving tax receipts to Canadians for their charitable contributions and Canadians getting a small benefit for that.

You haven't talked about a change to that or have made any real comment on the system that's in place now. Should it be revised? There have been people who have talked about taking the charitable donation and making them the same as political donations. Instead of having tax deductions, having tax credits as you get for your political donations, with the aim of increasing the amount of donations to charities.

Do you have a comment on that?

Mr. Emmett: We've done a considerable amount of work on charitable taxation. The first thing to say is that you start in Canada with a system that's quite generous in terms of the refundable tax credit. In some ways it's quite equitable. If you look at the U.S. where you get a deduction from your income, the value of giving a dollar to charity depends on how rich you are. In Canada, it doesn't. It depends on how big a donation you make. In many ways it is an excellent system.

There are some areas where we would recommend thinking about making changes, one of which is to stretch tax credit which would compensate people a little more if they increase their donations over their historic level. We've been in conversation with the Department of Finance about that.

Other issues are the donation of privately held securities and real estate, on which the sector has made recommendations to government. We've generally found the comeback on that is we already have one of the most generous systems in the world and the government is not willing to move on that. We continue to be very interested in anything that would make donations more

chiffres qui décrivent la même réalité. Dans quelle mesure les organismes de bienfaisance contribuent-ils à l'économie? Qu'est-ce qu'une institution sans but lucratif au service des ménages, par exemple?

Statistique Canada nous a bien rendu service. J'aimerais qu'il y ait beaucoup plus de comptes satellites courants qui nous donnent des informations macroéconomiques facilement compréhensibles et fiables sur le secteur.

Pour prévoir le déficit social, j'ai dû remonter à 2006 et prévoir ce à quoi le secteur devrait ressembler aujourd'hui si nous avions des chiffres, ce que nous n'avons pas. Pour moi, il s'agit d'une question urgente. Je ne vois aucun autre secteur de notre importance dans l'économie qui se débrouille avec si peu.

Le président : L'un des facteurs dont vous n'avez pas parlé tout au long de votre exposé de ce soir est l'aspect fiscal et le fait que les organismes de bienfaisance survivent en donnant des reçus d'impôt aux Canadiens pour leurs dons de bienfaisance et que les Canadiens en tirent un petit avantage.

Vous n'avez pas parlé de modifier cela et vous n'avez pas commenté non plus le système en place. Devrait-il être révisé? Certains ont parlé d'appliquer les mêmes règles aux dons de bienfaisance qu'aux dons à des partis politiques, c'est-à-dire remplacer les déductions fiscales par des crédits d'impôt, comme pour les dons à des partis politiques, dans le but de faire augmenter le nombre de dons aux organismes de bienfaisance.

Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

M. Emmett : Nous avons fait beaucoup de travail sur le régime fiscal s'appliquant aux organismes de bienfaisance. La première chose, c'est qu'au départ, le système est assez généreux au Canada en ce qui concerne les crédits d'impôt remboursables. À certains égards, ils sont équitables. Aux États-Unis, où les dons sont déduits du revenu, la valeur d'un dollar donné à un organisme de bienfaisance dépend de la richesse de la personne qui fait le don. Au Canada, ce n'est pas le cas. Elle dépend de l'importance du don. À bien des égards, il s'agit d'un excellent système.

Il y a des domaines où des changements seraient souhaitables selon nous, comme l'élargissement du crédit d'impôt, ce qui serait un peu plus avantageux pour les gens qui augmenteraient les montants de leurs dons par rapport à ce qu'ils avaient l'habitude de donner. Nous en avons discuté avec le ministère des Finances.

Il y a aussi les dons de titres et de biens immobiliers privés, au sujet desquels le secteur a fait des recommandations au gouvernement. En général, nous avons constaté que nous avons déjà l'un des systèmes les plus généreux au monde et que le gouvernement n'est pas disposé à bouger sur ce front. Nous sommes toujours très intéressés par tout ce qui pourrait rendre

attractive, but we have to recognize there is a certain reality of pushback there.

Senator Raine: You said earlier what framework was needed so charities could make the most of their efforts. I just wanted a clarification. Does Australia have a framework? Does it have legislation?

Mr. Emmett: Australia has quite different legislation than we do. It names for charitable purpose. It has a charity sector regulator which has been quite controversial. It just started up, and now their recommendation is to remove it and so on. I don't know the current state of play there.

When I talk about a framework, I talk about some things that are really simple. When the government considers macroeconomic policy, charities should be at the table. We should be regarded as important as any of the other sectors in the economy that produce jobs and growth. We should have a plug and socket in government.

There's a lengthy list. We also would like to see action on the political activities recommendations. I guess what I'd like to see is a framework that would allow government to recognize the importance of charities and charities to recognize the importance of the economy. I would like to see us act a bit more like partners in achieving equitable growth, social justice, and so on in the country.

Senator Raine: Not adversaries.

The Chair: On behalf of the committee, I'd like to thank you for being here, Mr. Emmett. If there's something you feel that we have overlooked, or as you're watching us proceed over this next little while, I would encourage you not to hesitate to communicate with our clerk.

Before I go this evening, colleagues, I think it's important to recognize that this is the last meeting of our colleague Nancy Greene Raine.

Nancy Greene Raine is a very, very special senator. We all like to think of ourselves as special here in the Senate, but I remember where I was on the day she won the gold. I remember that day. I wasn't a skier in those days, and not much of a skier now, but I know the pride I felt that day because of what you did. I know Canadians coast to coast to coast felt that pride. You brought that kind of image with you to the Senate.

les dons plus attrayants, mais nous devons reconnaître qu'il existe une certaine résistance.

La sénatrice Raine : Vous avez parlé plus tôt du cadre nécessaire pour que les organismes de bienfaisance puissent tirer le meilleur parti de leurs efforts. Je voudrais simplement une précision. L'Australie a-t-elle un cadre? A-t-elle une loi?

M. Emmett : La loi australienne est très différente de la nôtre, et définit notamment les objectifs des organismes de bienfaisance. L'Australie a un organisme de réglementation du secteur de la bienfaisance qui est très controversé. Il vient d'être créé et on parle déjà de l'abolir. Je ne sais pas où ils en sont à cet égard.

Quand je parle d'un cadre, je parle de choses vraiment simples. Lorsque le gouvernement envisage une politique macroéconomique, les organismes de bienfaisance devraient être à la table. Nous devrions être considérés comme étant aussi importants que tous les autres secteurs de l'économie qui génèrent des emplois et de la croissance. Nous devrions avoir une connexion avec le gouvernement.

La liste est longue. Nous aimerions également que des mesures soient prises pour donner suite aux recommandations concernant les activités politiques. Ce que j'aimerais voir, c'est un cadre qui permettrait au gouvernement de reconnaître l'importance des organismes de bienfaisance, et aux organismes de bienfaisance de reconnaître l'importance des aspects économiques. J'aimerais que nous agissions un peu plus comme des partenaires pour parvenir à une croissance équitable, à la justice sociale, entre autres choses, au pays.

La sénatrice Raine : Pas des adversaires.

Le président : Au nom du comité, je vous remercie de votre présence, monsieur Emmett. Si vous avez l'impression que nous avons oublié quelque chose, ou si vous vous rendez compte que nous laissons quelque chose de côté par la suite, n'hésitez pas à communiquer avec notre greffier.

Avant de partir ce soir, chers collègues, je crois qu'il est important de souligner que c'était la dernière réunion de notre collègue, Nancy Greene Raine.

Nancy Greene Raine est une sénatrice très, très spéciale. Nous aimons tous penser que nous sommes spéciaux ici, au Sénat, mais je me rappelle très bien où j'étais le jour où elle a remporté la médaille d'or. Je n'oublierai jamais cette journée. Je ne faisais pas de ski à l'époque, et je ne skie pas vraiment beaucoup aujourd'hui, mais je sais à quel point j'ai été fier de ce que vous avez fait ce jour-là. Je sais que les Canadiens partout au pays ont ressenti la même fierté. C'est cette image que vous avez apportée au Sénat.

We'd like to thank you for your contribution to this committee. We will miss it. You've made many other contributions to the Senate since you've been here. I think of your very important proposal on honey, which will have a lasting effect. You've been a great sports ambassador. You've been a great ambassador for the country, but also a great ambassador for the Senate.

Personally, and on behalf of our colleagues, I thank you for your contribution to this committee. It has been significant, and it will make a difference.

Thank you very much.

Hon. Senators: Hear, hear.

Senator Raine: Thank you very much.

(The committee adjourned.)

Nous vous remercions de votre contribution à ce comité. Vos interventions nous manqueront. Vous avez apporté de nombreuses autres contributions au Sénat depuis que vous êtes ici. Je pense à votre proposition très importante concernant le miel, qui aura un effet durable. Vous avez été une excellente ambassadrice sportive. Vous avez été une excellente ambassadrice pour le pays, mais aussi pour le Sénat.

Personnellement, et au nom de nos collègues, je vous remercie de votre contribution à ce comité. Elle a été importante et elle fera une différence.

Merci beaucoup.

Des voix : Bravo!

La sénatrice Raine : Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Statistics Canada:

Catherine Van Rompaey, Director, National Economic Accounts Division;

Matthew MacDonald, Assistant Director, National Economic Accounts Division.

Imagine Canada:

Brian Emmett, Chief Economist for Canada's Charitable and Nonprofit Sector.

TÉMOINS

Statistique Canada :

Catherine Van Rompaey, directrice, Division des comptes économiques nationaux;

Matthew MacDonald, directeur adjoint, Division des comptes économiques nationaux.

Imagine Canada :

Brian Emmett, économiste en chef pour le secteur canadien des organismes de bienfaisance et sans but lucratif.